

المملكة المغربية
+ⵍⵎⵖⵔⵉⵔ ⵉⵎⵔⵓⵔⵉⵏ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵎⵔⵓⵔⵉⵏ ⵉⵎⵔⵓⵔⵉⵏ ⵉⵎⵔⵓⵔⵉⵏ ⵉⵎⵔⵓⵔⵉⵏ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique



L'ORIENTAL

CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018
DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030





CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018
DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030

L'ORIENTAL



DÉPÔT LÉGAL : 2020MO5496
ISBN : 978-9920-785-29-7

TABLE DES MATIÈRES

I	Préface	7
II	Introduction	9
III	Performance de la région en éducation selon les fondements de la Vision Stratégique	15
	A - Équité et égalité des chances	18
	B - Qualité de l'éducation	38
	C - Promotion de l'individu et de la société	58
IV	Synthèse des forces et faiblesses de la région en éducation	77
V	Annexe méthodologique	81



I - PRÉFACE

*Le **cadre de performance régional** 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique complète le cadre de performance national 2015-2018. La présente édition se veut un outil pour évaluer l'évolution des indicateurs au niveau régional. En effet, la Constitution a défini les nouvelles prérogatives de « la région » comme étant un échelon territorial stratégique qui occupe une place centrale en matière de développement économique et social. Son rôle acquiert une échelle substantielle avec la régionalisation avancée, particulièrement dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Ainsi la mise en place d'un développement régional intégré, s'alignant sur le rôle prééminent que devrait occuper la région, nécessiterait un accompagnement par des outils de pilotage pertinents permettant de disposer d'une approche territorialisée de la mesure des progrès accomplis suivant des indicateurs de performance et de résultats appropriés.*

*Consciente des enjeux importants d'un suivi régionalisé¹ de la réforme 2015-2030, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a jugé opportun d'élaborer une édition régionale du cadre de performance du suivi de la Vision Stratégique, après la première édition couvrant le niveau national, publiée en 2019. Il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision et de pilotage au niveau régional du système d'éducation et de formation permettant d'identifier les sources de force et de faiblesse (déficit) de l'éducation au niveau de chaque région. Conçu pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique 2015-2030 et de la loi cadre 54.17, le **cadre de performance régional** mobilise une batterie d'indicateurs minutieusement sélectionnés et thématiques selon une arborescence bien définie permettant d'accompagner le processus de régionalisation du système d'éducation et de formation.*

¹ L'INE veille à assurer une représentativité régionale dans plusieurs de ses enquêtes afin de garantir un suivi régionalisé sur toute la période de la réforme 2015-2030.

Composé de dix fascicules régionaux, le **cadre de performance régional** du suivi de la Vision Stratégique propose un diagnostic à la fois synthétique et comparatif, pour chaque région. En outre il dresse un état détaillé des indicateurs reflétant la mise en œuvre de la réforme de l'éducation afin d'instaurer une école de l'équité et de l'égalité des chances, de la qualité et de la promotion de l'individu et de la société. Le **cadre de performance régional**, qui mobilise des indicateurs confectionnés à partir de bases de données administratives, des enquêtes auprès des ménages et des évaluations internationales sur l'apprentissage scolaire, nous propose un «Indice Régional de Développement de l'Éducation» (IRDE). Conçu par l'INE pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision au niveau régional, l'IRDE est un indice composite qui compile 157 indicateurs.

Ce cadre est décliné en trois dimensions et 27 sous-dimensions, tenant compte, à la fois, des trois piliers de la Vision et de l'ODD4. En se référant à ces 27 sous-dimensions, le cadre montre également les points forts et les points faibles, là où la région a réalisé des avancées par rapport aux autres régions et là où elle a enregistré un ralentissement. Il est ainsi destiné, en particulier, aux responsables régionaux, aux directions provinciales, aux responsables politiques, aux collectivités locales, aux acteurs du système d'éducation et de formation dans toutes les régions du Maroc ainsi qu'à toute personne s'intéressant à l'évaluation des politiques éducatives.

Cette première édition régionale couvre la période 2015-2018. À l'horizon 2030, l'INE produira, pour chaque région, quatre fascicules triennaux (2015-2018, 2019-2022, 2023-2026 et 2027-2030). À noter que la méthodologie de calcul d'indicateurs composites de chaque dimension ainsi que les sources de données sont exposées dans l'annexe méthodologique.

II - INTRODUCTION

La région de l'Oriental, située dans une zone frontière de plus de 700 km et une façade maritime de 200 km, s'étend sur une superficie de 90 127 km². Son chef-lieu, Oujda-Angad, est la seizième préfecture la plus peuplée parmi les soixante-quinze provinces et préfectures marocaines, abritant 0.6 million d'habitants en 2020. Cette deuxième région du nouveau découpage administratif marocain est constituée d'une préfecture, Oujda-Angad, en plus de sept provinces : Nador, Berkane, Taourirt, Guercif, Driouch, Figuig et Jerada. La population urbaine de la région de l'Oriental représente 71% de la population globale de la région en 2020. La région est composée de 124 communes dont vingt-huit sont entièrement urbaines. Quinze communes rurales parmi les 96 comprennent chacune un centre urbain.

La région de l'Oriental représente 6.8% de la population marocaine, soit 2,5 millions d'habitants en 2020. Presque 570 000, soit 23% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire ou supérieur) ou dans une formation professionnelle. Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 36 144 enfants sont dans l'enseignement préscolaire, 446 767 dans l'enseignement scolaire, 72 941 étudiants sont dans l'enseignement universitaire et 13 917 stagiaires et 353 apprentis dans la formation professionnelle. La région comprend 4.5% de l'enseignement préscolaire national, 6.2% de l'enseignement scolaire national, 7.9% de l'enseignement universitaire national et 3.3% de la formation professionnelle nationale. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la huitième part la plus prépondérante après la région de Béni Mellal- Khénifra. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 281 146 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 806 établissements et 1 005 satellites, 105 823 élèves sont scolarisés dans 228 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 59 798 lycéens fréquentent 144 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant de la région.

L'enseignement supérieur de la région est représenté par l'université Mohammed Premier qui a été inaugurée en 1978. Celle-ci est constituée d'un ensemble d'établissements, dont la majorité se trouve à Oujda. Elle est classée 32^e dans le classement régional en 2016 des universités arabes. Celle-ci compte, au titre de l'année 2019-2020, 68 681 étudiants au cycle normal, 1 941 en Master et 2 319 au doctorat, soit une population estudiantine globale de 72 941, répartie sur quatre facultés et quatre autres établissements à accès régulé attachés à cette même université.

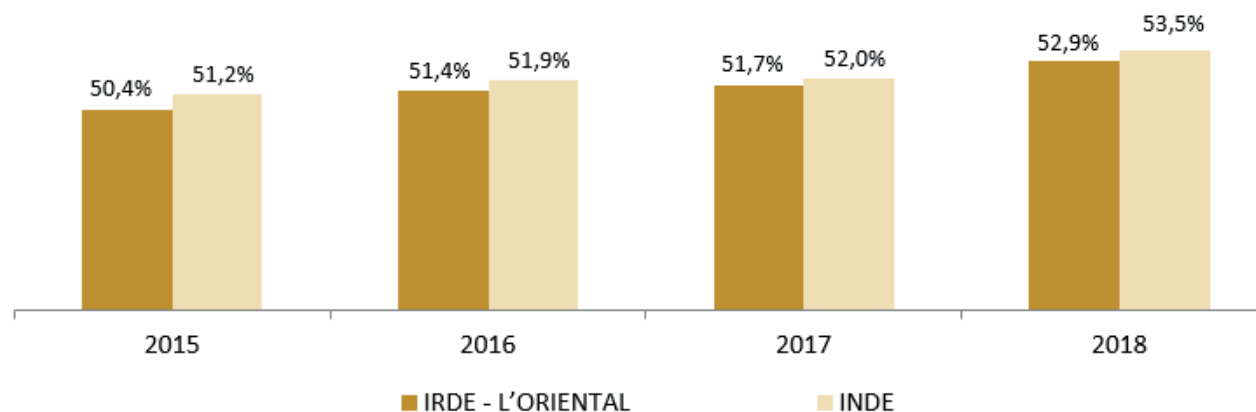
Le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2030 révèle que le niveau de développement de l'éducation de la région de l'Oriental reste inférieur au niveau national. Son indice régional du développement de l'éducation (IRDE) enregistre une valeur de 52.9% en 2018, en deçà du niveau national de 0.2 point (indice national de développement de l'éducation : INDE de 53.1%). En revanche, la région a présenté, un rythme d'évolution de l'IRDE entre 2015 et 2018 supérieur à celui de l'INDE : l'IRDE a gagné 2.5 points par rapport à l'année 2015 où il affichait une valeur de 50.4%, tandis que l'INDE a connu une augmentation de 2.1 points par rapport à la même année de référence. Soulignons néanmoins que le progrès demeure timide, aussi bien pour cette région que pour le Maroc de façon globale et beaucoup de chemin reste à accomplir.

Au vu du rythme actuel du développement de l'éducation dans la région de l'Oriental, soit 2.5 points tous les trois ans, la région pourra espérer atteindre une valeur de l'IRDE de seulement 61.5% en 2030, soit moins des deux-tiers des objectifs stratégiques de la Vision.

Comme il est constaté pour toutes les régions, le milieu rural a accumulé beaucoup de retard en matière de développement de l'éducation par rapport au milieu urbain. En 2018, l'IRDE de la région de l'Oriental dans les villes a atteint 56.4% contre 47.1% pour le milieu rural, soit un écart évalué à 9.3 points. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire de 2.5 points, rythme moyen d'évolution de la région, le milieu rural pourrait atteindre la valeur actuelle de l'IRDE du milieu urbain en 2029. Ainsi, le milieu urbain semble dépasser le milieu rural de près de 11 années d'efforts en matière de développement de l'éducation.

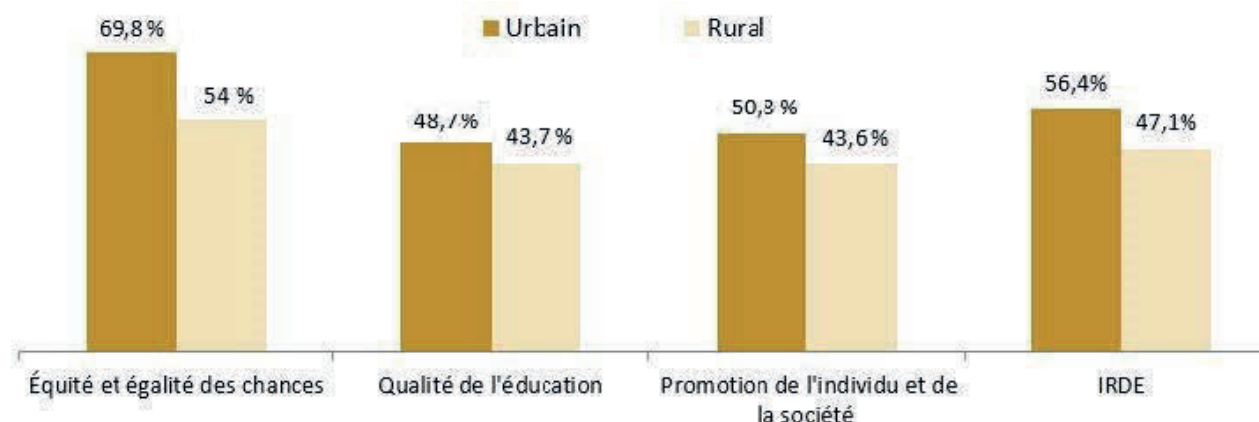
Selon le milieu de résidence, le rythme d'évolution de l'IRDE de la région de l'Oriental au cours de la période 2015-2018 demeure supérieur à celui de l'INDE. En effet, le milieu rural de la région a connu une augmentation de son IRDE de 3.4 points contre 2.6 points au niveau national tandis que l'IRDE du milieu urbain de la région a gagné 2.4 points contre 1.9 point au niveau national pour l'INDE.

Graphique 1. Évolution de l'IRDE de l'Oriental et l'INDE entre 2015 et 2018.



En décomposant l'IRDE de la région de l'Oriental par dimension, il s'avère que la dimension de « l'équité » est la mieux positionnée, suivie de la « promotion de l'individu et de la société » puis en dernier lieu la « qualité », enregistrant respectivement 62.5%, 48.4% et 47.9% en 2018, alors qu'au niveau national, ces indices dimensionnels ont enregistré 62.5%, 49.3% et 48.7% respectivement. Ainsi, il s'affirme que la « qualité » est le maillon faible du développement de l'éducation, ce qui est confirmé aussi pour toutes les autres régions. Soulignons à cet égard, comme il a été mentionné dans le cadre de performance du niveau national, que la Vision Stratégique 2015-2030 et l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) avaient essentiellement mis l'accent sur la question de la « qualité de l'éducation », tandis que la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation ainsi que l'objectif n°2 de l'ancien agenda international (OMD2) ont insisté sur la généralisation de l'éducation de base.

Graphique 2. IRDE et les indices dimensionnels de la région de l'Oriental selon le milieu en 2018.



L'indice dimensionnel de la qualité de la région de l'Oriental est inférieur de 0.8 point à celui enregistré au niveau national (47.9% contre 48.7%) et de 4.6 points par rapport à la première région de cette dimension (Casablanca-Settat, 52.5%). Ainsi, le déficit de développement de l'éducation dans cette région, comme dans toutes les autres régions, résulte principalement de la faible performance dans la dimension de la qualité de l'éducation. Celle-ci accuse particulièrement un retard plus important dans la sous-dimension du « rendement interne » qui se révèle, dans la quasi-totalité des régions, la plus déficitaire parmi les neuf sous-dimensions et ce, malgré sa première position régionale dans la sous-dimension des acquis scolaires issues des enquêtes internationales (TIMSS, PIRLS et PISA) et dans la sous-dimension de l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires. De plus, il y a lieu de noter deux principaux constats en ce qui concerne la dimension « qualité de l'éducation » : le premier est que, par rapport à toutes les régions marocaines, l'Oriental semble être pénalisée puisqu'elle occupe le quatrième rang par rapport à l'indice dimensionnel de la qualité. Le second constat est que l'indice dimensionnel de la qualité de la région affiche un écart selon le milieu de résidence de 5 points inférieur à celui du niveau national (8.63 points) et largement inférieur aussi à celui de l'indice dimensionnel de l'équité de la région (20.4 points).





III - PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

PERFORMANCE DE LA REGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

A

L'ORIENTAL

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



A





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Faible niveau de préscolarisation dans la région de l'Oriental

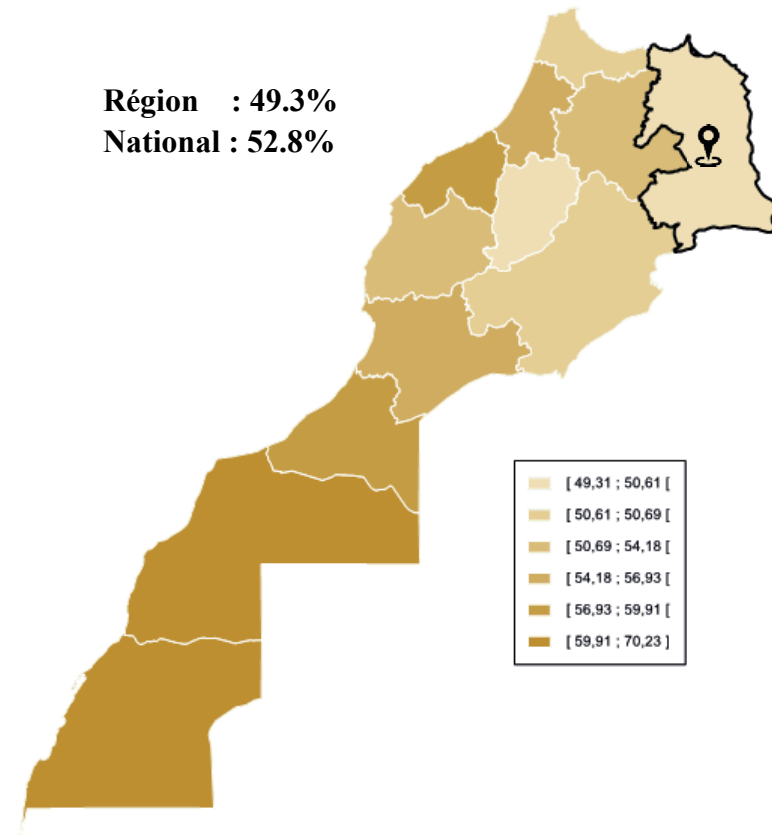
La région de l'Oriental se positionne au dernier rang dans le classement régional de la sous-dimension de « la préscolarisation pour tous » affichant une valeur de 49.3% pour son indice sous-dimensionnel contre 52.8% au niveau national, soit un écart de 3.5 points. Il est à noter que l'écart avec le niveau national s'est réduit d'un petit peu moins que la moitié entre 2015 et 2018 puisqu'il était de l'ordre de 6.2 points en 2015. Même si l'accès de la petite enfance de la région à une éducation préscolaire demeure largement en deçà des attentes, elle a néanmoins pu réaliser un effort considérable entre 2015 et 2018 caractérisé par la deuxième augmentation la plus importante dans son indice sous-dimensionnel après la région de Rabat-Salé-Kénitra.

La province de Driouch est la plus pénalisée de la région de l'Oriental

La région de l'Oriental présente le taux de préscolarisation le plus faible au niveau régional, enregistrant une valeur de 40.6% en 2018 contre 45.3% au niveau national. De plus, parmi les huit provinces de la région, celle de Driouch affiche le taux de préscolarisation le plus faible comptant uniquement sept établissements relevant de l'enseignement préscolaire en 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 49.3%
National : 52.8%





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Un écart urbain-rural dans la « préscolarisation pour tous » parmi les plus faibles au niveau régional

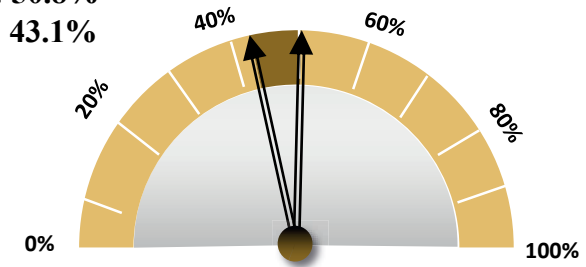
L'indice sous-dimensionnel de « la préscolarisation pour tous » du milieu urbain dépasse de 7.7 points celui du milieu rural (50.8% contre 43.1%). Cet écart reste faible puisqu'il représente la moitié de celui enregistré au niveau national (15.4 points) et un petit peu plus que le tiers de celui de la région de Rabat-Salé- Kénitra qui présente l'écart le plus élevé au niveau régional (20.7 points). Précisons également que cet écart a connu une baisse importante entre 2015 et 2018 puisqu'il s'élevait en 2015 à 15.5 points d'indice.

Le milieu rural de la région de l'Oriental est nettement mieux classé au niveau régional que le milieu urbain

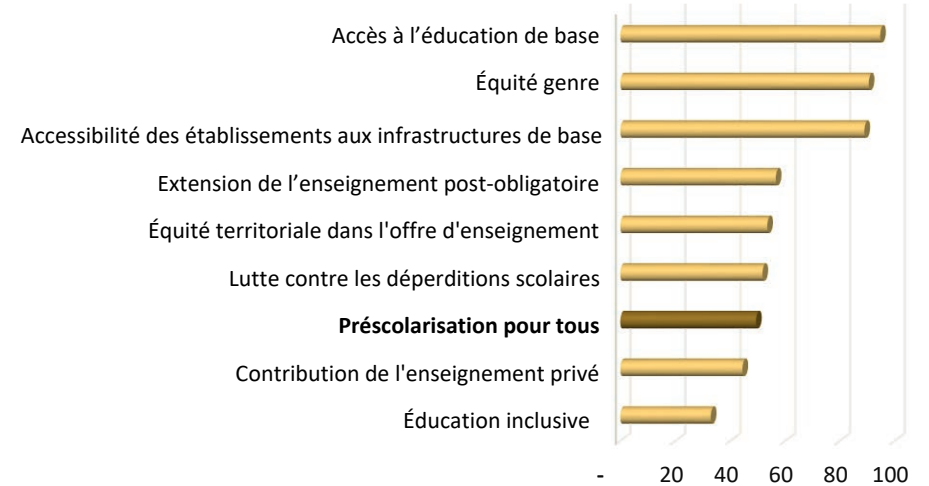
L'indice sous-dimensionnel de « la préscolarisation pour tous » de la région de l'Oriental positionne le milieu urbain au dernier rang, tandis que le rang du milieu rural de la région devance celui des régions de Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kenitra, Béni-Mellal-Khénifra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat. Par ailleurs, parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances », la sous dimension de « la préscolarisation pour tous » affiche le troisième indice sous-dimensionnel le plus déficitaire de la région.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 50.8%
Rural : 43.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



Un niveau d'accès aux cycles de l'enseignement primaire et secondaire collégial très proche de la moyenne nationale

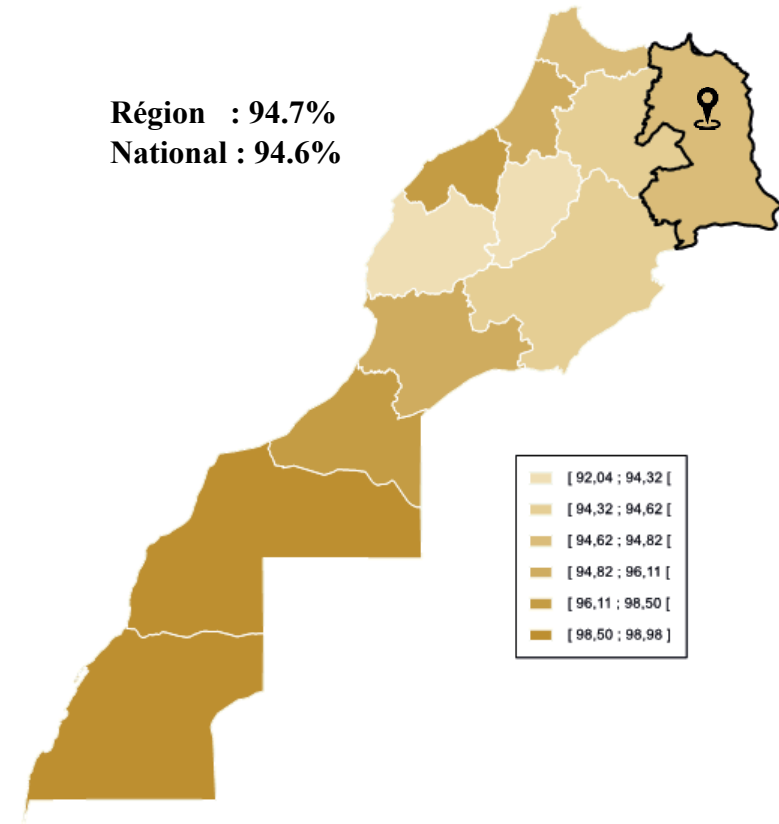
La région de l'Oriental présente un taux spécifique de scolarisation très proche du niveau national aussi bien pour le cycle d'enseignement primaire (99.4% et 99.5% respectivement) que pour le cycle d'enseignement secondaire collégial (90% et 89.7%). Ainsi, son indice sous-dimensionnel se place à la septième position du classement régional avec une valeur de 94.7% en 2018 et un écart de seulement 0.1 point par rapport au niveau national.

L'augmentation la plus importante entre 2015 et 2018

En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base » de la région de l'Oriental présente également un niveau très similaire à celui enregistré par les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (94.6%), Fès-Meknès (94.5%) et Souss-Massa (94.8%). En 2015, ces trois régions dépassaient toutes la région de l'Oriental et l'écart entre celle-ci et la région de Souss-Massa a même atteint 3.5 points pour l'indice sous-dimensionnel (1.3 et 1.2 point pour les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Fès-Meknès respectivement). La région de l'Oriental a non seulement pu rattraper ces trois régions mais elle a aussi pu surpasser la région de Drâa-Tafilalet qui la devançait en 2015 de 3.2 points.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 94.7%
National : 94.6%





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



La région de l'Oriental à la traîne du classement dans l'accès à l'éducation de base pour les deux milieux de résidence

La région de l'Oriental occupe respectivement le dernier et l'avant dernier rang dans le classement régional des milieux urbain et rural. Pourtant, celle-ci se positionne à la septième place pour les deux milieux confondus. Ceci est principalement dû au fait que l'indice sous-dimensionnel du milieu urbain, qui est de l'ordre de 98.4%, est pondéré de deux tiers alors que celui du milieu rural (87.1%) est pondéré d'un tiers seulement. En effet, contrairement à la région de l'Oriental, certaines régions présentent de faibles taux d'urbanisation et par conséquent se trouvent pénalisés même s'ils se positionnent à un classement suffisamment élevé pour les deux milieux confondus. À titre d'exemple, la région de Drâa- Tafilalet, qui occupe respectivement les 2^e et 3^e positions pour les milieux rural et urbain respectivement, se retrouve au 10^e rang pour les deux milieux confondus (le taux d'urbanisation dans la région avoisine un tiers seulement).

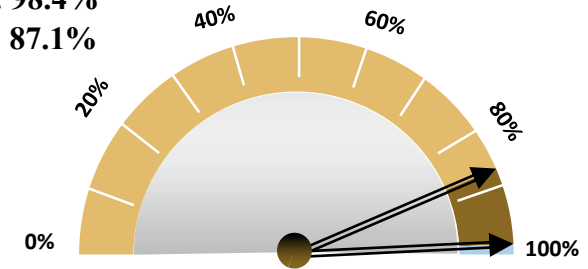
Le troisième écart urbain-rural le plus élevé

La région affiche un gap inter-milieux de 11.3 points, soit 1.5 point de plus par rapport à celui enregistré au niveau national. Ce dernier représente le troisième écart inter-milieux le plus élevé au niveau régional.

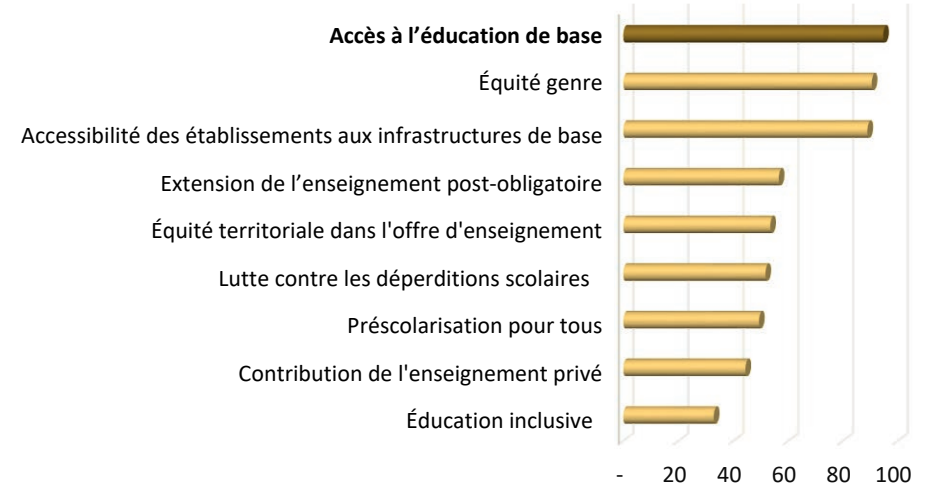
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 98.4%

Rural : 87.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

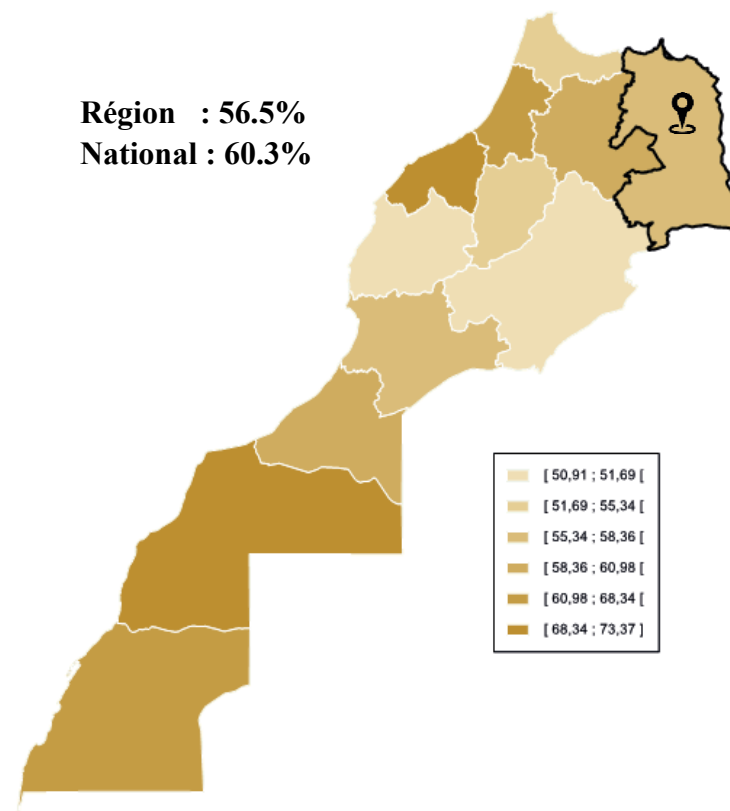
3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



Une meilleure performance dans l'accès à l'enseignement secondaire qualifiant

L'indice sous-dimensionnel de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » de la région de l'Oriental présente une valeur de 56.6% en 2018. Ainsi, ce dernier demeure inférieur à celui enregistré au niveau national (60.3%) de 3.8 points. De plus, il a également connu une augmentation relativement moyenne puisqu'il a gagné 4.4 points entre 2015 et 2018. Comparativement aux différents cycles d'enseignement et de formation (préscolaire, primaire, collège, lycée, supérieur et formation professionnelle), la région de l'Oriental affiche son meilleur classement régional dans l'accès à l'enseignement secondaire qualifiant (5^e rang). En effet, c'est uniquement dans ce cycle d'enseignement qu'elle enregistre un taux de scolarisation dépassant la moyenne nationale. L'écart entre cette dernière et le taux de scolarisation de la région s'élève à 2.4 points en 2018. Même si le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est inférieur au niveau national (34.1% contre 35.2%), ce dernier affiche un remarquable rythme d'accroissement entre 2015 et 2018 puisqu'il présente la troisième augmentation la plus importante après les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, soit 7 points de plus (contre 6.1 points de plus au niveau national).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire

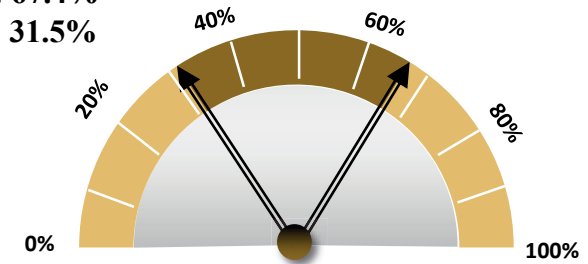


L'écart urbain-rural de la sous-dimension « extension de l'enseignement post-obligatoire » devance celui de « l'équité territoriale dans l'offre scolaire » entre 2015 et 2018

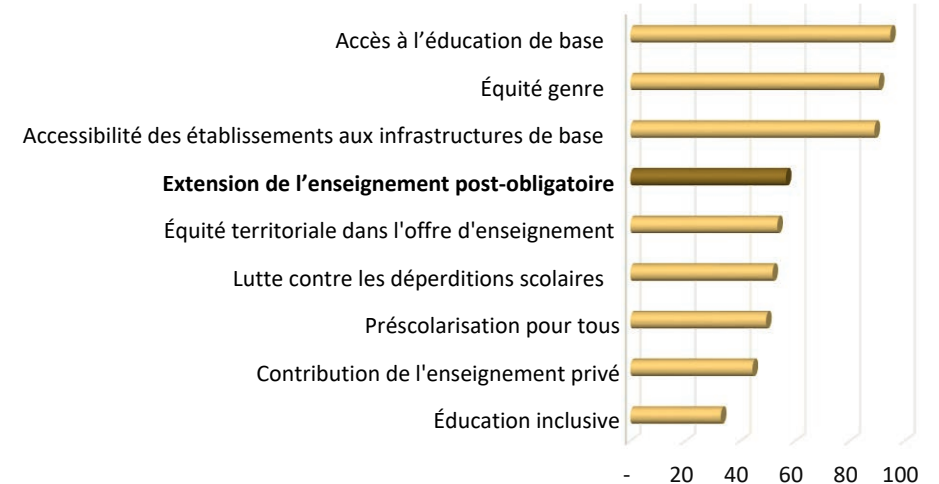
Parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances », la région de l'Oriental présente l'écart urbain-rural le plus important, en 2018, dans « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » alors qu'en 2015, c'était plutôt la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre scolaire » qui affichait l'écart urbain-rural le plus élevé. En effet, ceci est expliqué par la baisse de l'écart inter-milieux entre 2015 et 2018 dans cette dernière sous-dimension puisqu'il a diminué de 2.5 points. En revanche, l'écart de la sous-dimension de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire », qui était de 34.5 points en 2015, a augmenté pour atteindre 35.9 points en 2018. Ce dernier demeure toutefois inférieur à l'écart inter-milieux enregistré au niveau national (39.9 points). Par ailleurs, dans le milieu rural de la région, les stagiaires de la formation professionnelle représentent une proportion de 4% parmi les jeunes ruraux de 15-24 ans, soit le troisième rang dans le classement régional relatif à ce milieu après les régions de Rabat-Salé-Kénitra (4.1%) et Guelmim-Oued Noun (5%). La formation professionnelle post-bac représente, quant à elle, une faible proportion dans le milieu rural, soit 11.5% alors qu'elle avoisine 25% dans la région de Casablanca-Settat.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 67.4%
Rural : 31.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



Une tendance des déperditions qui prend la forme d'un « U inversé » entre 2015 et 2018

La région de l'Oriental présente un indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » de 51.7% en 2018, soit une diminution de 2.7 points par rapport à l'année 2016 et de 0.1 point par rapport à l'année 2015.

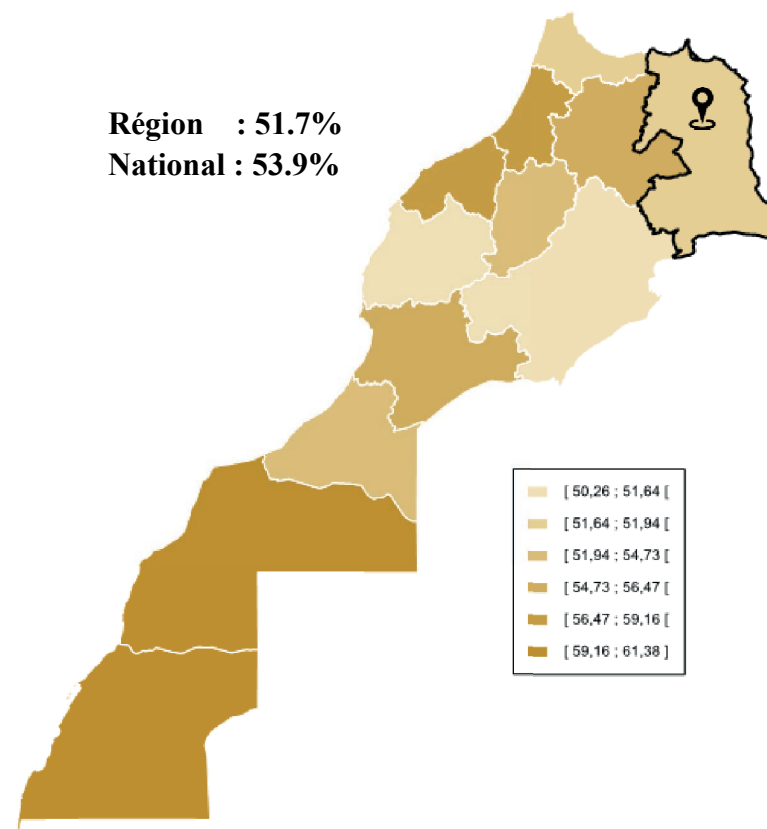
Il est à noter que la région de l'Oriental est l'une des deux régions qui ont affiché en 2018 une valeur de l'indice sous-dimensionnel inférieure à celle de 2015. Cet indice marque, en effet, une tendance sous la forme d'un « U inversé » enregistrant sa valeur maximale pour l'année 2016 (54.4%) avec un niveau quasi-similaire pour les deux années 2015 et 2018.

Les cycles d'enseignement primaire et secondaire collégial enregistrent des taux d'abandon plus élevés que la moyenne nationale

Le taux d'abandon au primaire, de la région de l'Oriental, a significativement baissé entre 2015 et 2018, passant de 5.2% à 3.6%. Toutefois, ce dernier demeure plus élevé que la moyenne nationale (3.3%). De même, en 2018, le taux d'abandon au secondaire collégial affiche une valeur qui dépasse celle du niveau national.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 51.7%
National : 53.9%





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



L'écart urbain-rural le plus faible au niveau régional

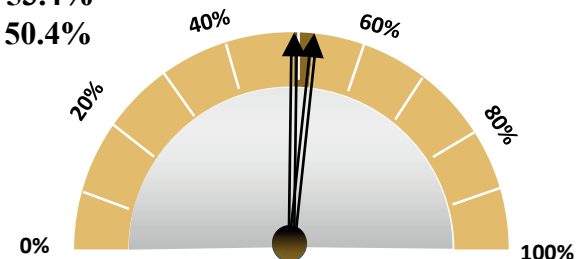
La région de l'Oriental présente l'écart urbain-rural le plus faible de l'indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » (3 points). Ce dernier reste largement inférieur à celui enregistré pour la région de Rabat-Salé-Kenitra (18.8 points).

Le cycle d'enseignement secondaire qualifiant affiche un taux d'abandon parmi les plus faibles pour les deux milieux de résidence

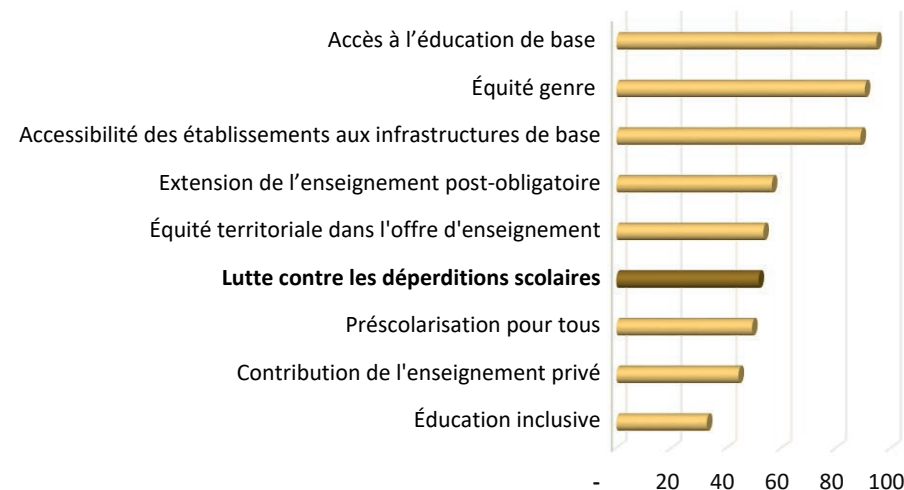
Contrairement aux deux premiers cycles, l'enseignement secondaire qualifiant présente non seulement une valeur inférieure à la moyenne nationale du taux d'abandon mais également un bon classement régional par rapport à cet indicateur, aussi bien pour le milieu urbain que pour le rural. En effet, si la région de l'Oriental se situe respectivement à l'avant dernière et l'antépénultième place du classement par rapport au taux d'abandon au primaire et secondaire collégial, elle occupe en revanche la deuxième position du classement enregistrant la valeur du taux d'abandon au secondaire qualifiant la plus faible au niveau régional après la région de Souss-Massa. Soulignons que ce dernier a de plus reculé de 1.4 point entre 2015 et 2018 passant de 11.8% à 10.4%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 53.4%
Rural : 50.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



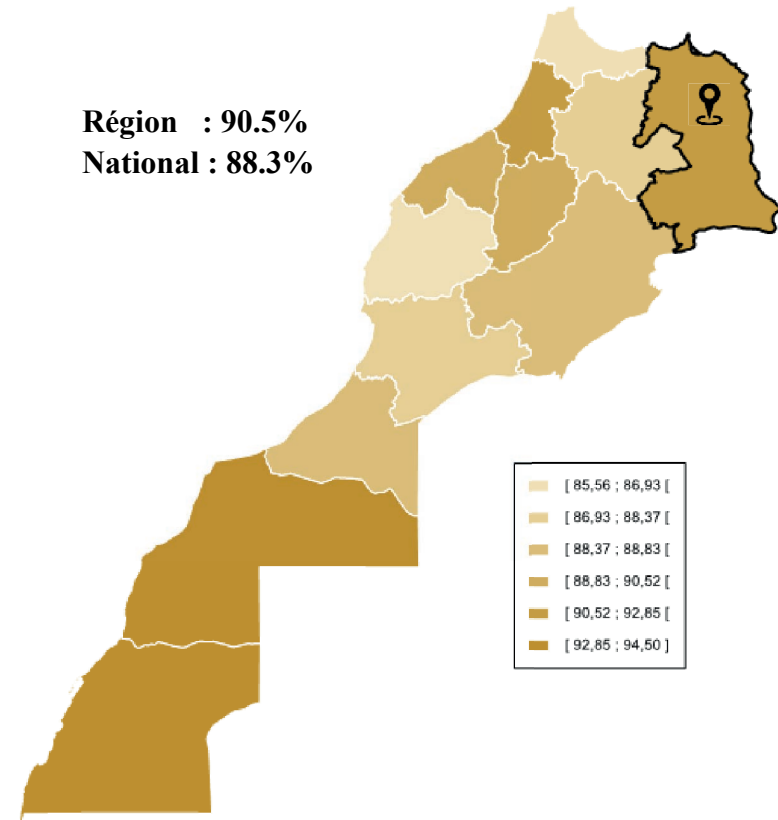
La sous-dimension de « l'équité genre » contribue avec seulement 2.8% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

L'indice sous-dimensionnel « équité genre » de la région de l'Oriental est passé de 85.9% en 2015 à 90.5% en 2018 devançant la moyenne nationale de 2.2 points. La région se positionne au quatrième rang du classement régional relatif à cet indice juste après Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla-Oued Ed-Dahab et Rabat-Salé-Kenitra. Ainsi la sous-dimension de « l'équité genre » contribue avec seulement 2.8% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ».

Malgré cette bonne performance de la région, aussi bien pour le classement au niveau régional que pour la contribution au déficit global, la région de l'Oriental se caractérise par des disparités importantes par rapport aux différents cycles d'enseignement. En effet, le primaire représente le maillon faible de la région puisque cette dernière occupe le dernier rang dans l'indice de parité genre de ce cycle. Pour les autres cycles d'enseignement, la région de l'Oriental présente un indice de parité genre qui dépasse la moyenne nationale et se positionne même au 3^e rang pour les cycles préscolaire et secondaire qualifiant.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 90.5%
National : 88.3%





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



L'Oriental gagne deux places dans le classement régional en milieu urbain et en perd une dans le milieu rural

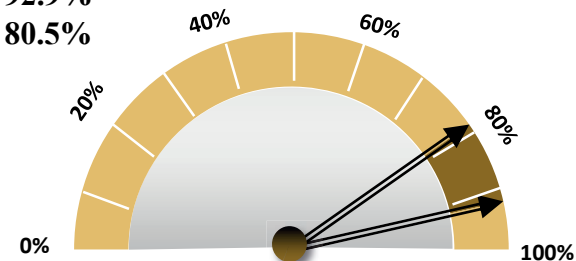
À première vue, l'équité genre dans le milieu rural de la région de l'Oriental semble s'améliorer entre 2015 et 2018 puisque son indice sous-dimensionnel a gagné 9.7 points contre 4.1 points seulement pour le milieu urbain. Néanmoins, la comparaison en matière de position dans le classement régional montre plutôt un constat inverse. En effet, l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » a gagné deux places dans le classement régional en milieu urbain en passant de la sixième à la quatrième position entre 2015 et 2018, tandis qu'il a perdu une place dans le classement régional en milieu rural.

Le plus faible écart urbain-rural est enregistré au secondaire qualifiant

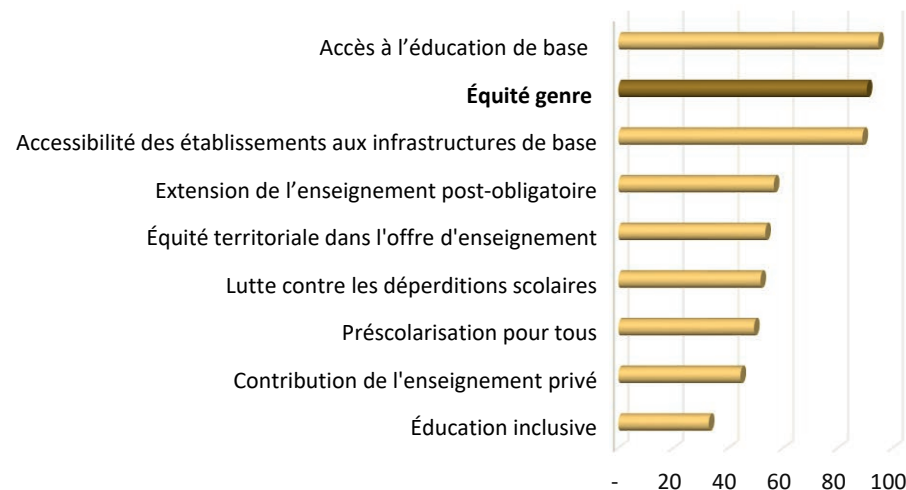
Selon les cycles d'enseignement, l'écart entre les deux milieux varie. Il est de 15.1 points au préscolaire, 5.9 points au primaire, 22.9 points au secondaire collégial, 2.4 points au secondaire qualifiant et 15.6 points au supérieur. Ainsi, le plus faible écart urbain-rural est enregistré au secondaire qualifiant. Bien que le cycle primaire de l'Oriental présente le deuxième écart le plus faible de tous les cycles d'enseignement, il affiche, en revanche, dans cette région, sa valeur maximale au niveau régional.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 92.9%
Rural : 80.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

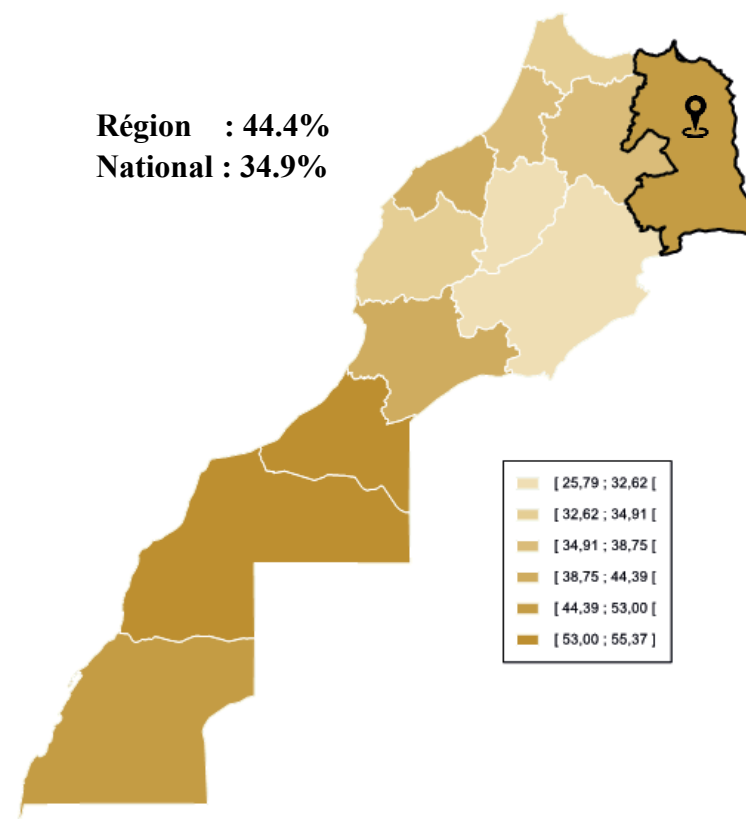
6 – Contribution de l'enseignement privé



Un déficit sous-dimensionnel élevé mais qui demeure relativement moins important par rapport aux déficits enregistrés pour les autres régions

Avec un écart de 10 points par rapport à la première région (Laâyoune-Sakia El Hamra), la région de l'Oriental présente une valeur d'indice de 45.4% en 2018 dans la sous-dimension « contribution de l'enseignement privé ». Cette valeur dépasse la moyenne nationale de 9.5 points (34.9%) et celle de la dernière région de 19.6 points (25.8%). Le déficit enregistré pour cette sous-dimension constitue le second déficit le plus important parmi toutes les sous-dimensions de « l'équité et égalité des chances ». Il contribue ainsi au déficit global de la dimension de 16.5% en 2018 après celui de « l'éducation inclusive » (19.9%). Néanmoins, en comparaison avec les autres régions, l'Oriental présente relativement un déficit sous-dimensionnel moins important par rapport à plusieurs régions. De ce fait, elle se positionne au 4^e rang dans le classement régional dans la « contribution de l'enseignement privé » et enregistre un positionnement meilleur par rapport aux huit autres sous-dimensions de « l'équité et égalité des chances ». De plus, cette sous-dimension a connu une très légère augmentation dans toutes les régions marocaines et ne représente pour l'Oriental que 0.6 point.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



La concentration de l'enseignement privé dans les municipalités de la région renforce l'écart entre les milieux

Sur 124 communes de la région, 10 s'accaparent 91.5% de l'effectif global des élèves scolarisés dans l'enseignement privé. La municipalité d'Oujda concentre à elle seule près de la moitié de ce dernier. De ce fait, l'enseignement privé est caractérisé par une très forte concentration. En effet, 102 communes présentent une absence totale de ce secteur d'enseignement, ce qui laisse présumer une iniquité dans la diversification de l'offre de l'enseignement dans les zones déficitaires de la région de l'Oriental.

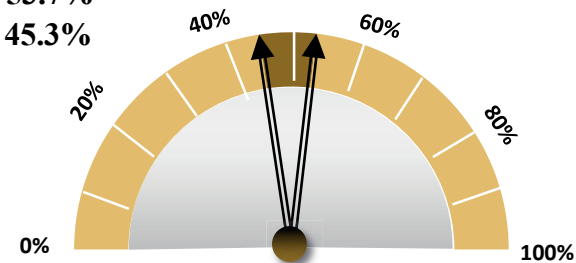
Qualité des acquis scolaires entre l'enseignement privé et public : une région parmi les moins inégalitaires

La région de l'Oriental présente un niveau des acquis scolaires dans l'enseignement privé qui dépasse celui de l'enseignement public dans la lecture, les mathématiques et les sciences. Néanmoins la différence entre le score des élèves des deux secteurs d'enseignement est, comparativement aux autres régions, largement moins importante. À titre d'exemple, pour les sciences de la vie et de la terre au secondaire collégial, cette différence est six fois moins élevée dans la région de l'Oriental que dans Béni Mellal-Khénifra.

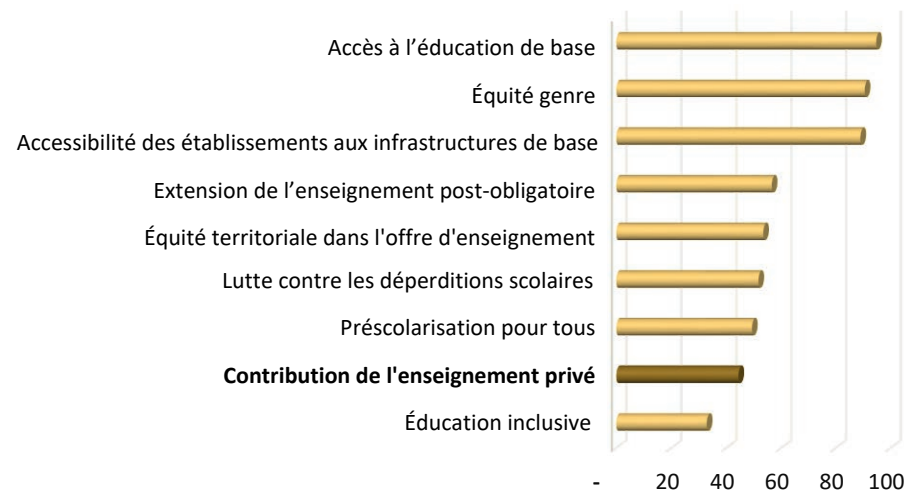
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 53.7%

Rural : 45.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



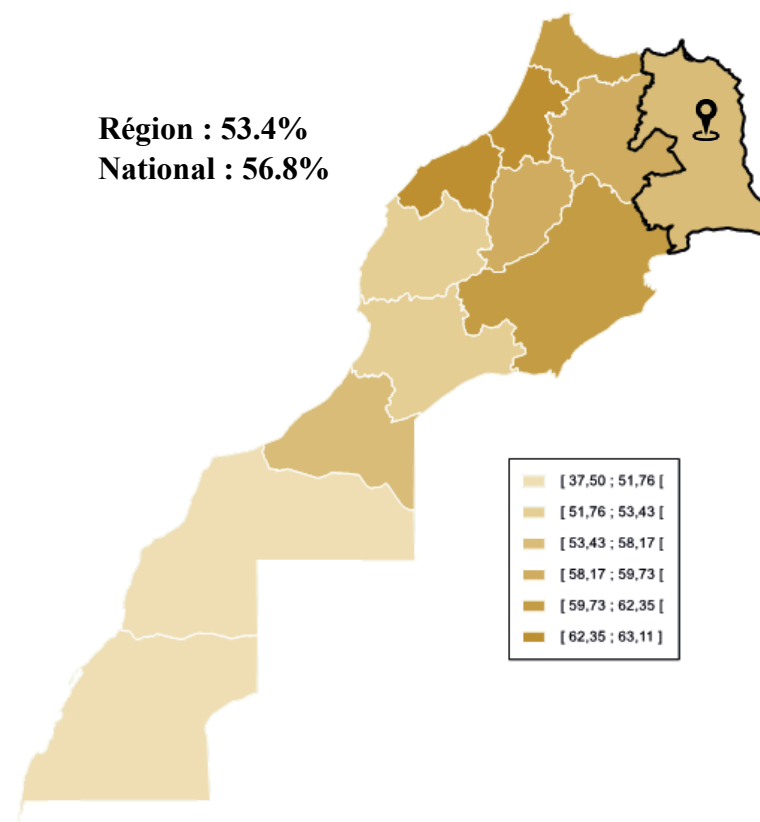
Huitième rang dans l'équité dans l'offre d'enseignement

La région de l'Oriental occupe la 8^e position dans « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » avec un indice sous-dimensionnel de 53.4% qui demeure inférieur à la moyenne nationale (56.8%). Cette région a connu en revanche la deuxième augmentation la plus importante, entre 2015 et 2018, après celle de Casablanca-Settat. En effet, son indice sous-dimensionnel s'est accru de 2.8 points contre 2.3 points au niveau national.

Un manque dans l'offre d'enseignement qui se manifeste au-delà du cycle primaire

La région de l'Oriental présente un relatif manque de couverture dans l'offre d'enseignement dès le secondaire collégial. En effet, sur les 124 communes de la région de l'Oriental, 79 seulement sont dotées de ce cycle d'enseignement, soit moins que les deux tiers des communes de la région. La région de Drâa-Tafilalet, qui se compose du même nombre environ de communes que celle de l'Oriental (125), présente en revanche un taux de couverture qui s'élève à 87.2%. Ainsi, 109 communes abritent un établissement de l'enseignement secondaire collégial, soit trente communes couvertes de plus par rapport à la région de l'Oriental.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



Un peu plus que la moitié seulement des communes rurales est couverte par l'enseignement secondaire collégial

Sur les 96 communes rurales de la région de l'Oriental, 51 sont couvertes par l'enseignement secondaire collégial et 20 seulement abritent au moins un établissement de l'enseignement secondaire qualifiant, soit un taux de couverture de 53.1% et 20.8% respectivement. Ces deux taux montrent que la région présente une répartition non équilibrée de l'offre d'enseignement post-obligatoire spécifiquement en milieu rural. Notons toutefois qu'entre 2015 et 2018, l'indice sous-dimensionnel de la région en milieu rural a connu la deuxième augmentation la plus importante au niveau régional (3.4 points) après celle constatée pour le milieu rural de la région de Casablanca-Settat (4 points). Cette hausse constatée pour cet indice en milieu rural dépasse largement celle enregistrée en milieu urbain (0.9 point).

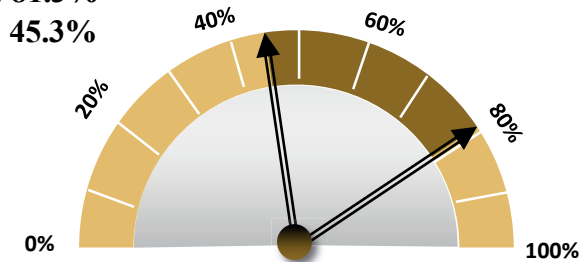
L'écart urbain-rural de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » et de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » en ex aequo

L'écart urbain-rural de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement », qui est équivalent à celui de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » (36 points), est le plus élevé des neuf sous-dimensions de l'équité.

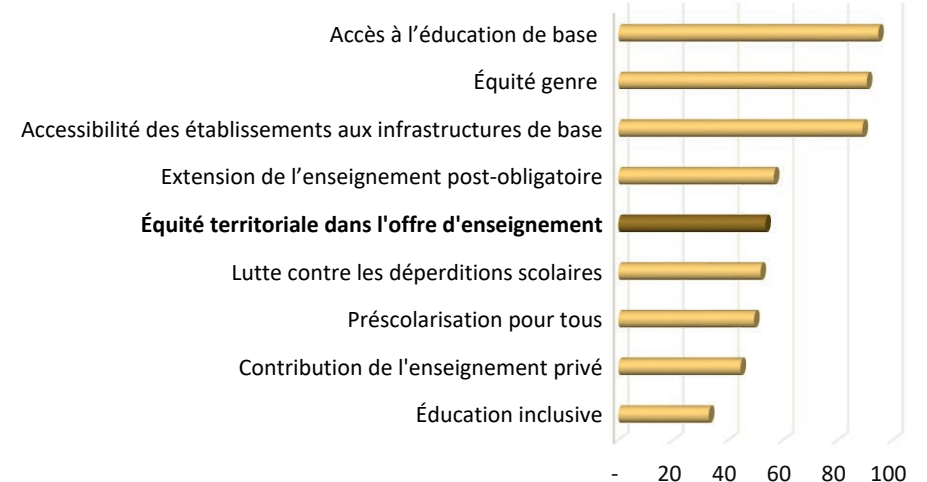
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 81.3%

Rural : 45.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base

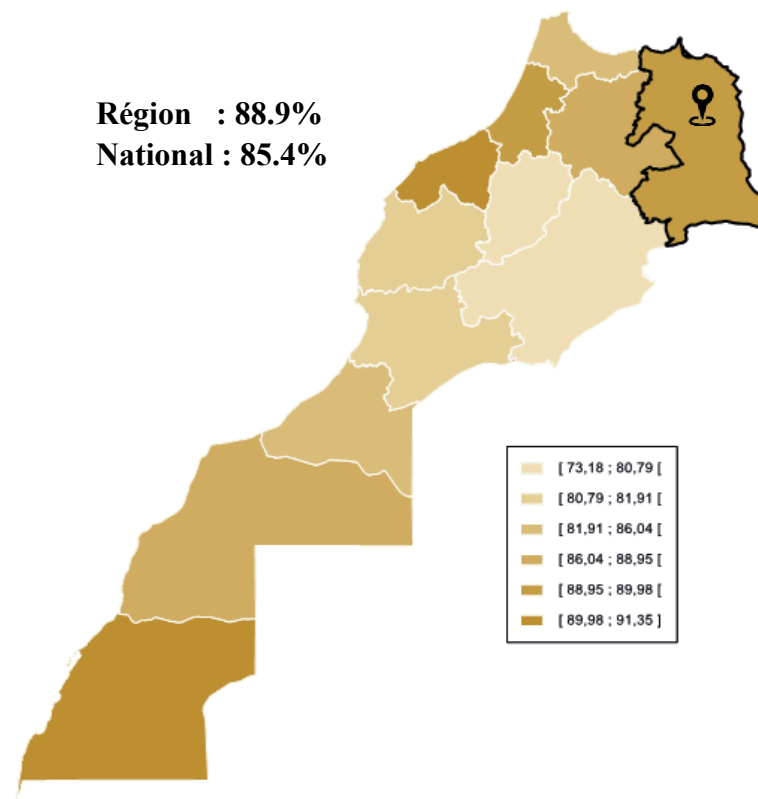


Amélioration de la région dans le classement régional par rapport à l'accessibilité aux infrastructures de base

Avec un indice sous-dimensionnel qui est passé de 78.5% en 2015 à 88.9% en 2018, la région de l'Oriental a pu considérablement améliorer son positionnement dans le classement régional dans la sous-dimension de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base ». Cette région, qui occupait la neuvième position en 2015, est classée au 4^e rang en 2018 juste après les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab, Casablanca-Settat et Rabat Salé-Kenitra. De plus, l'indice sous-dimensionnel de la région de l'Oriental a pu surpasser, en 2018, celui du niveau national de 3.5 points alors qu'il était en deçà de la moyenne nationale de 3.8 points en 2015.

L'importante augmentation de l'indice sous-dimensionnel de la région dans « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » est principalement expliquée par l'amélioration du raccordement au réseau d'électricité au primaire et au réseau d'eau potable aux cycles secondaire collégial et qualifiant. Ainsi, la part des établissements raccordés au réseau d'électricité a augmenté de 84.7% en 2015 à 98.4% en 2018. De même, les deux autres cycles scolaires ont pu améliorer la part du raccordement au réseau d'eau potable de 20.5 et 22.2 points respectivement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



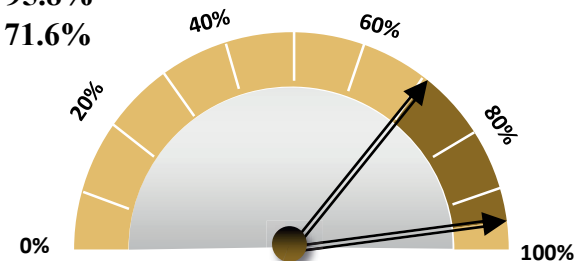
Le fossé se creuse entre les deux milieux entre 2015 et 2018

Comparativement au niveau national, l'indice sous-dimensionnel de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » de la région a considérablement augmenté entre 2015 et 2018, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, pour le milieu urbain, ce dernier a augmenté de 14.4 points contre 2.9 points seulement au niveau national. De même pour le milieu rural, cet indice a connu une hausse de 9.5 points dans la région de l'Oriental contre 3.1 points au niveau national. Néanmoins, malgré cette importante augmentation, le fossé entre les deux milieux s'est relativement creusé. En effet, si l'écart urbain-rural dans cette sous-dimension a diminué de 0.3 point au niveau national, il s'est accentué pour la région, passant de 19.3 à 24.2 points, soit une hausse de 4.9 points.

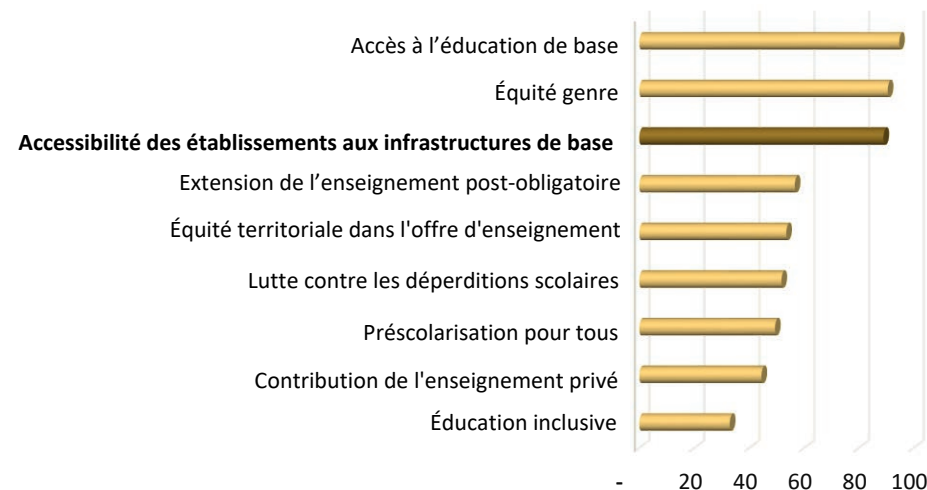
Par ailleurs, en 2015, la proportion des établissements ruraux de l'enseignement primaire qui n'étaient pas raccordés au réseau d'électricité s'élevait à 25%. Entre 2015 et 2018, le milieu rural de la région a connu une amélioration considérable dans l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base. En 2018, le nombre d'établissements n'ayant pas accès à l'électricité demeure très faible avec une proportion de 3.7% seulement.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 95.8%
Rural : 71.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



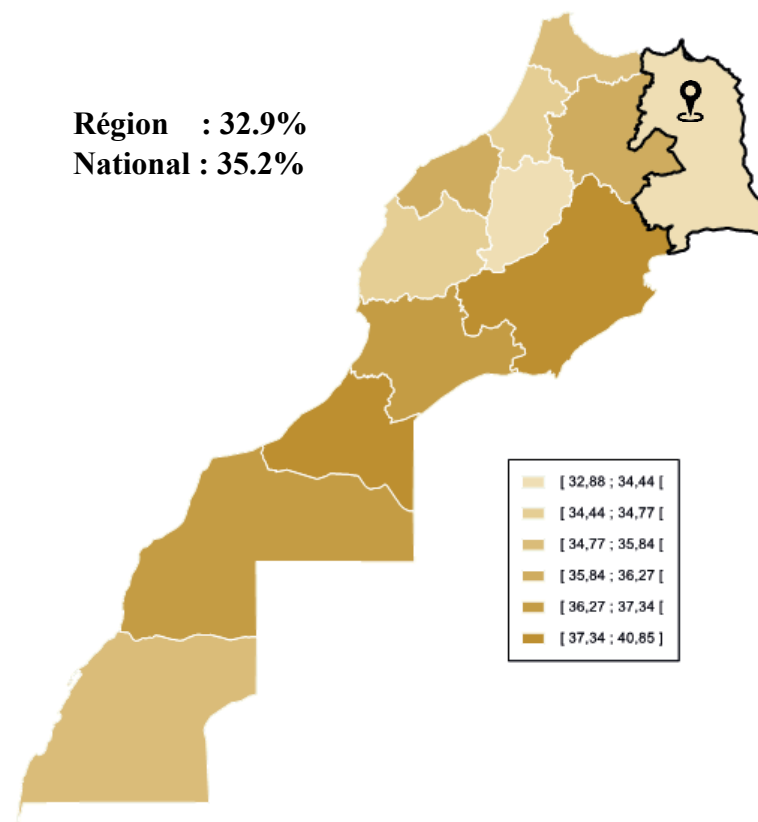
La région se positionne au dernier rang dans la sous-dimension de « l'éducation inclusive »

La Vision Stratégique considère la scolarisation des enfants en situation de handicap comme un levier important dans la concrétisation de l'équité et de l'égalité des chances et la concrétisation de l'éducation inclusive.

La région de l'Oriental présente un déficit majeur dans cette sous-dimension de « l'éducation inclusive » pour deux principales raisons. En premier lieu, par rapport aux neuf sous-dimensions de l'équité et de l'égalité des chances, « l'éducation inclusive » présente le plus faible indice sous-dimensionnel. Ce dernier, évalué à 32.9%, demeure largement en deçà de celui de la deuxième sous-dimension la plus déficitaire « contribution de l'enseignement privé » (44.4%). En second lieu, la région de l'Oriental présente l'indice sous-dimensionnel le plus faible au niveau régional en se positionnant au dernier rang de « l'éducation inclusive ». Par ailleurs, pour le secondaire qualifiant, 80% des jeunes de 15-17 ans en situation de handicap dans la région de Fès-Meknès ne sont pas scolarisés. De plus, la région présente le taux de scolarisation le plus faible au niveau régional dans ce cycle d'enseignement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 32.9%
National : 35.2%





L'ORIENTAL

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



Le faible accès à l'éducation pour les élèves en situation de handicap est confirmé dans les deux milieux

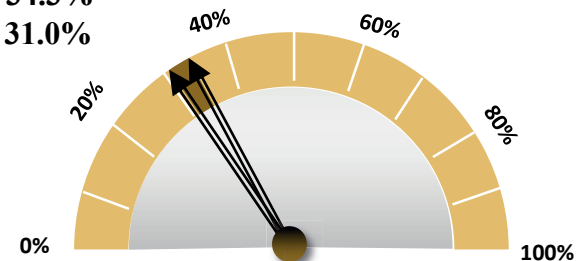
Parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances », la région de l'Oriental présente l'écart urbain-rural le plus faible dans « l'éducation inclusive ». En effet, l'indice sous-dimensionnel est de 34.3% en milieu urbain et de 31.0% en milieu rural, soit un écart inter-milieux de 3.4 points seulement. Le faible accès à l'éducation pour les élèves en situation de handicap est donc confirmé aussi bien pour le milieu urbain que pour le milieu rural.

L'écart urbain-rural le plus élevé est constaté au cycle d'enseignement secondaire collégial

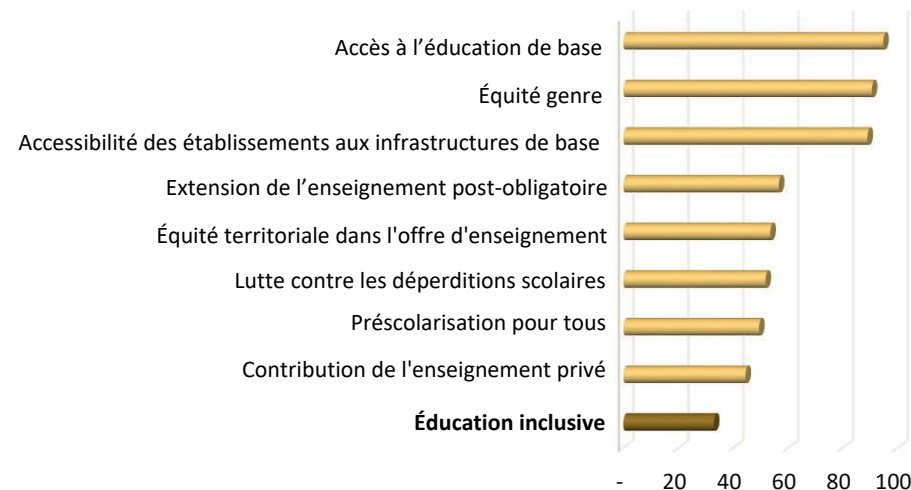
Malgré le relatif rapprochement entre les valeurs des indices sous-dimensionnels des deux milieux de résidence, l'écart urbain rural reste particulièrement plus élevé au cycle d'enseignement secondaire collégial. Ce cycle d'enseignement présente une différence qui s'élève à 15.5 points pour le taux de scolarisation des jeunes de 12-14 ans en situation de handicap. En milieu urbain, ce taux franchit 54% tandis qu'en milieu rural il est évalué à 38.6% seulement. Soulignons également que le cycle secondaire qualifiant enregistre en revanche l'écart urbain rural le plus faible au niveau régional, soit 1.8 point contre 13.2 au niveau national.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 34.3%
Rural : 31.0%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA REGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

B

L'ORIENTAL

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



B





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



La région de l'Oriental se positionne au premier rang au niveau régional dans les acquis scolaires

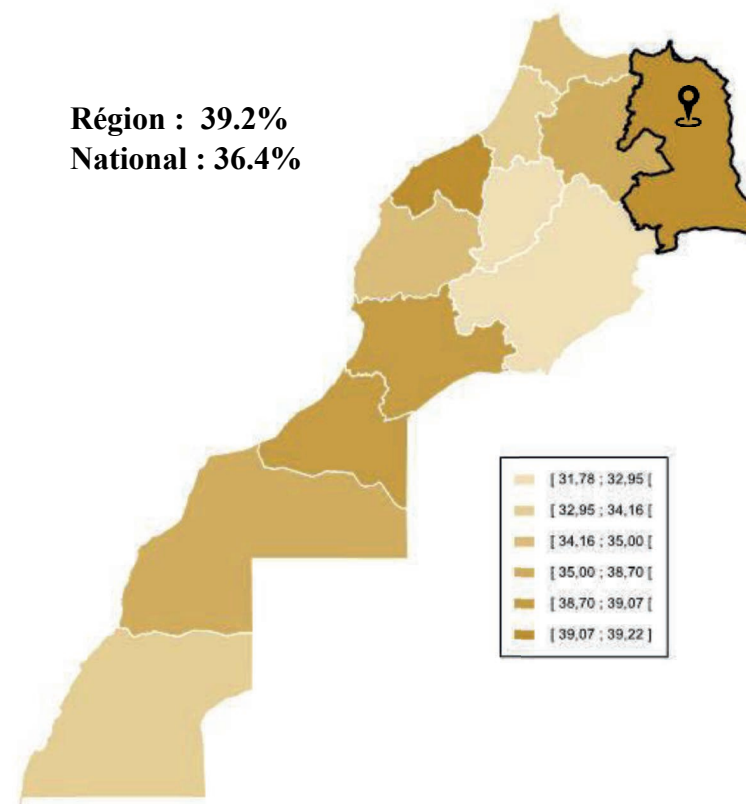
Pour ce qui est des acquis scolaires des élèves en 4^e année primaire et ceux en 2^e année collégiale, la région de l'Oriental se positionne en tête de classement régional avec une valeur d'indice sous-dimensionnel de 39.2% devant la moyenne nationale de 2.8 points.

La performance de la région pour les élèves du primaire dépasse largement celle des élèves des autres régions en mathématiques et en sciences

Les élèves du primaire de la région de l'Oriental sont les premiers par rapport aux autres régions en ce qui concerne la proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques et en sciences (TIMSS 2015). À titre d'exemple, une proportion de 50.2% des élèves enquêtés au primaire a atteint le seuil minimal de compétence en mathématiques dans la région en question, comparativement à une valeur nationale de 41% seulement.

Par ailleurs, pour les élèves du secondaire collégial, et pour les compétences en « lecture » au primaire, la région se positionne au milieu du classement régional (7^e et 5^e rang respectivement).

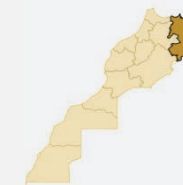
Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



1 – Acquis scolaires



Une différence de six rangs au niveau régional entre les deux milieux en faveur du rural

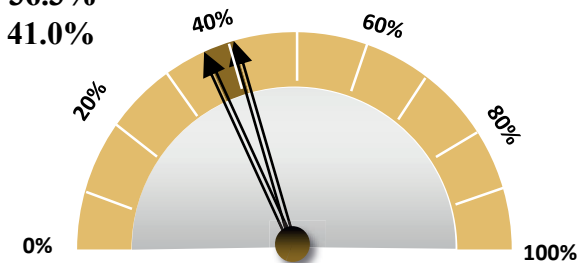
La première position de la région dans les acquis scolaires est due surtout aux bonnes performances de ses élèves dans le milieu rural. En effet, la région de l'Oriental affiche un écart inter-milieu de 4.7 points en faveur du milieu rural avec un indice sous-dimensionnel de 41% contre 36.3%. La région se place ainsi au 2^e rang en milieu rural et au 8^e en milieu urbain.

Un score moyen des élèves dans le rural qui dépasse celui de leurs camarades dans l'urbain notamment au primaire

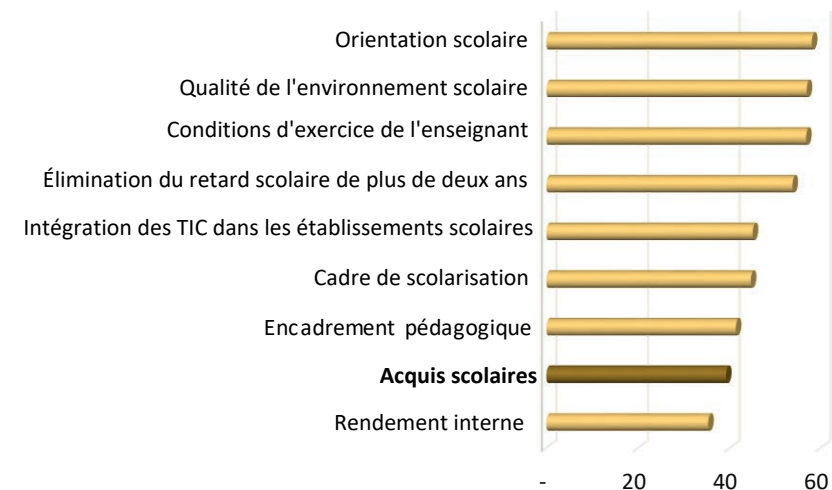
Il faut souligner que les élèves du milieu rural de l'Oriental ont obtenu des scores plus élevés dans les enquêtes internationales (TIMSS et PIRLS) que leurs homologues dans le milieu urbain, plus particulièrement ceux du cycle primaire. À titre d'exemple, la différence de score moyen des élèves en mathématiques de la 4^e année primaire entre les deux milieux de la région est évaluée à 42 points (420 dans le rural et 378 dans l'urbain), tandis que pour le score moyen en sciences, l'écart inter-milieu est de 50 points (398 dans le rural et 348 dans l'urbain). Même en lecture, les élèves du rural sont plus performants que ceux de l'urbain au primaire. Par contre, pour le secondaire collégial, le score moyen est en faveur des élèves dans l'urbain avec une différence urbain-rural de 28 points en mathématiques et de 18 points en sciences.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 36.3%
Rural : 41.0%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

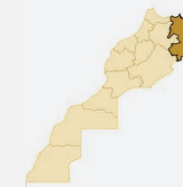




L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



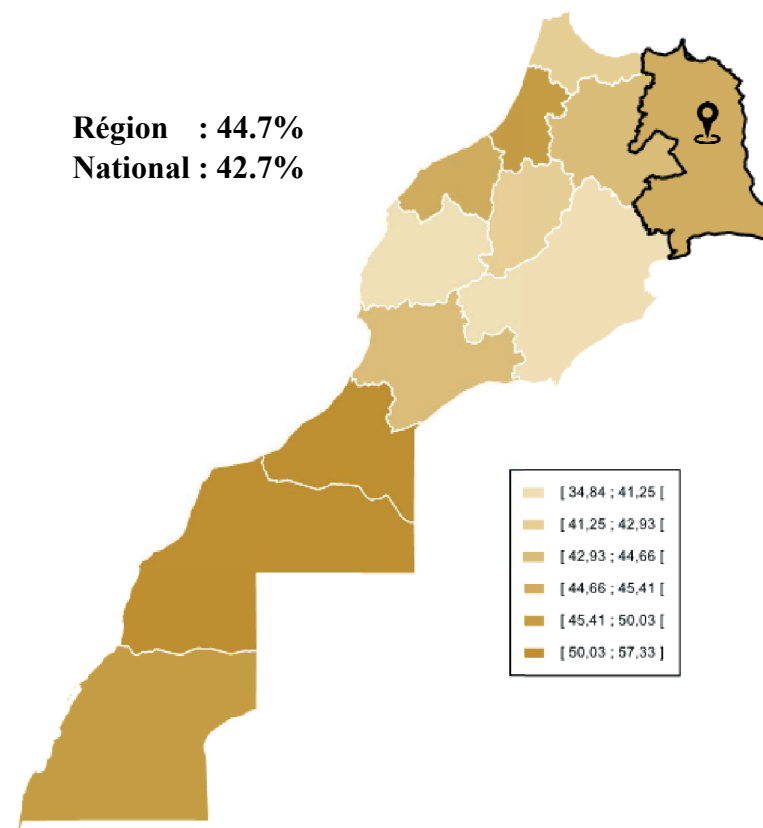
Fluctuation de l'indice sous-dimensionnel du cadre de scolarisation entre 2015 et 2018

La sous-dimension « cadre de scolarisation » se rapporte à l'encombrement des classes et à l'existence de classes à cours multiples au primaire. La région de l'Oriental affiche un indice sous-dimensionnel de 44.7% en 2018, se positionnant à la 5^e place dans le classement régional et dépassant la moyenne nationale de 2 points. D'autre part, il faut souligner que l'indice a connu des fluctuations ces dernières années comme c'est le cas pour la plupart des régions marocaines à cause du départ d'un nombre considérable d'enseignants. L'indice a connu une quasi-stagnation de sa valeur entre 2015 et 2016 (41%), puis une baisse de 1.6 point en 2017 pour finir par une reprise à la hausse en 2018 de plus de 5 points.

Le secondaire collégial connaît un relatif encombrement dans les classes

La région de l'Oriental connaît un relatif encombrement de ses classes constaté plus particulièrement au niveau du cycle secondaire collégial. Il s'agit d'une taille moyenne de 33.7 élèves par classe au secondaire collégial, contre 25 et 29.8 élèves par classe respectivement au primaire et au secondaire qualifiant. Il est également à noter que dans ce sens, la région de l'Oriental a enregistré une légère amélioration de 1.3 point entre 2015 et 2018 au niveau de la taille moyenne de la classe au cycle collégial, qui était de 35 élèves par classe en 2015.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

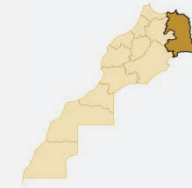




L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



Cinquième rang dans le classement régional pour les deux milieux

La région de l'Oriental affiche un écart inter-milieu de 9.3 points en 2018, soit 47.7% dans le milieu urbain et 38.4% en rural tout en se positionnant dans la même place au niveau régional pour les deux milieux à savoir le 5^e rang.

L'écart urbain-rural se manifeste plus dans le cycle primaire en matière de cadre de scolarisation

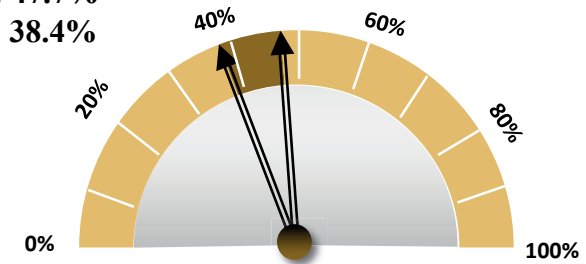
Soulignons que l'écart en question a connu une augmentation significative ces dernières années avec un gap urbain-rural de 2.8 points en 2015. Ceci peut partiellement s'expliquer par la diminution du nombre de classes face à l'augmentation de l'effectif des scolarisés dans le primaire du milieu rural, soit une taille moyenne d'élèves par classe pour ce cycle d'enseignement de 18.8 en 2015 contre 20.4 en 2018 dans le rural et une taille moyenne de classe dans le milieu urbain qui n'a pas changé depuis 2015 (29 élèves par classe).

L'Oriental est la deuxième région au Maroc qui recense le plus de classes multiniveaux dans le milieu rural

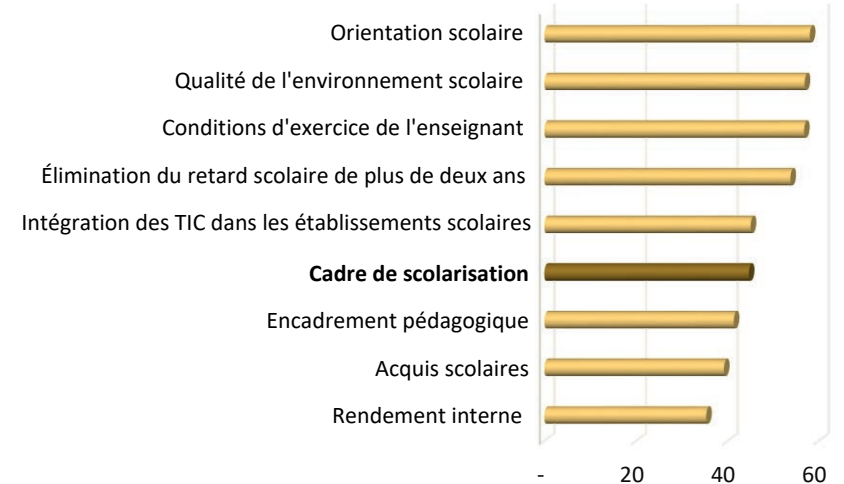
Il s'agit d'une proportion de 35% d'élèves au cycle primaire dans le milieu rural de la région de l'Oriental qui sont scolarisés dans des classes à cours multiples, soit la région qui a recours le plus aux classes multiniveaux derrière celle de Guelmim-Oued Noun.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 47.7%
Rural : 38.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



La région occupe l'avant dernière position en matière de rendement interne

La région de l'Oriental occupe l'avant dernière position dans le classement régional en matière de rendement interne avec un indice sous-dimensionnel de 35.3% en 2018. Ce dernier reste inférieur à la moyenne nationale de 7.2 points. D'autre part, il faut souligner que la régression de 1.8 points qu'a connue la région en matière de rendement interne entre 2015 et 2018, avec une valeur d'indice qui était de 37.2% en 2015.

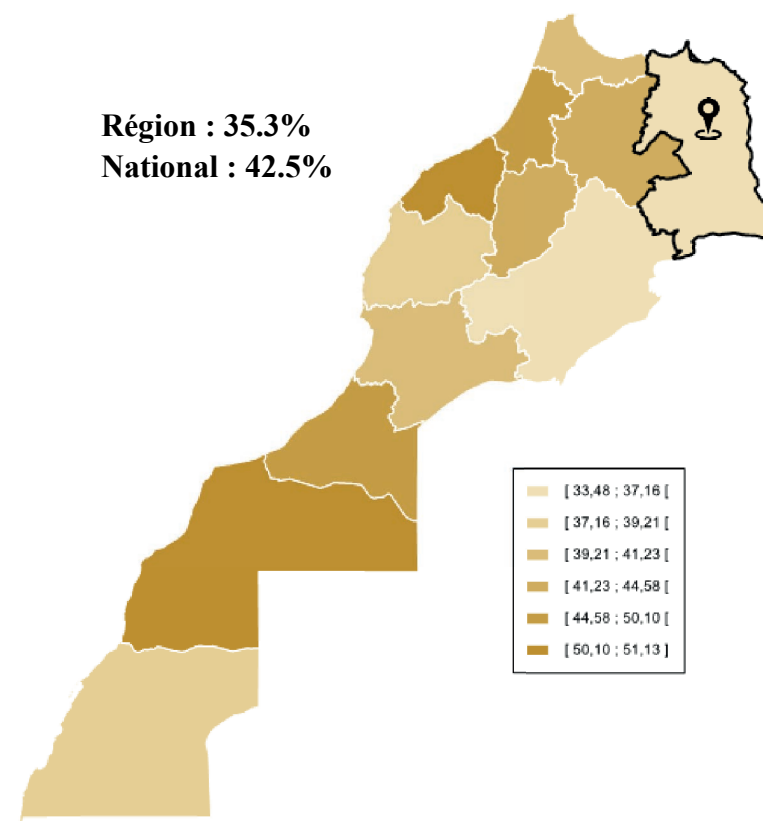
Première contribution dans le déficit global du pilier de la qualité

La sous-dimension du rendement interne présente la plus grande contribution dans le déficit global de la dimension de la « qualité de l'éducation » pour la région de l'Oriental, il s'agit d'une part qui s'élève à 13.8%.

La région est classée dernière en matière d'achèvement du cycle qualifiant

En 2018, 48.5% des élèves de la région de l'Oriental arrivent à achever le primaire sans redoubler et 23.1% parviennent à achever le cycle collégial sans redoublement, classant la région au 10^e rang pour ces deux indicateurs. En revanche, la région se trouve reléguée à la dernière place concernant le taux d'achèvement au cycle qualifiant qui atteint 9.4% seulement, soit le plus bas parmi toutes les régions du pays.

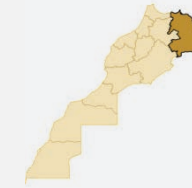
Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



3 – Rendement interne

Une performance timide de la région en matière de rendement dans l'enseignement supérieur

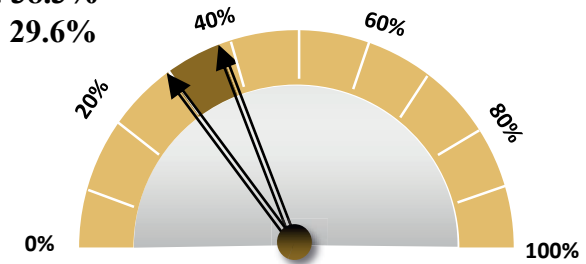
L'Oriental se classe parmi les trois dernières régions dans le rendement interne au cycle d'enseignement supérieur, avec un taux de diplomation de 48,2%, se positionnant au 10^e rang au niveau régional suivi des régions de Drâa-Tafilalet (42.4%, 11^e rang) et de Dakhla-Oued Ed-Dahab (34.2%, 12^e rang).

La dernière position au niveau régional dans le « rendement interne » dans le milieu rural

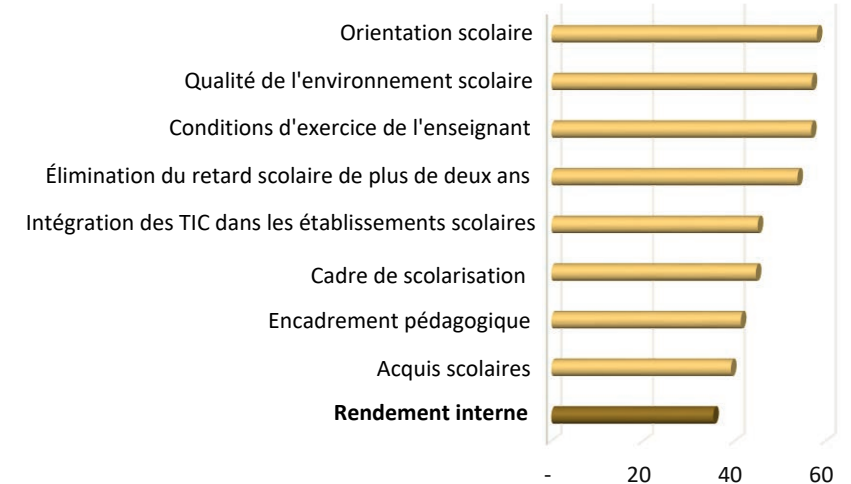
L'écart urbain-rural de la région dans la sous-dimension du rendement interne s'établit à 8.7 points en 2018, soit un indice sous-dimensionnel de 38.3% dans le milieu urbain et de 29.6% dans le milieu rural. En outre, cet écart s'est quelque peu rétréci ces dernières années se situant auparavant à 10.1 points de différence entre les deux milieux en 2015. Il faut souligner aussi que l'écart inter-milieux est beaucoup plus grand au primaire, avec un taux d'achèvement dans le milieu urbain de 55.1% contre 37.3% seulement dans le milieu rural. Malgré cette grande différence, la région est classée en dernière position dans le rendement interne pour milieu urbain et ceci dans les trois cycles scolaires. Pour le cycle d'enseignement supérieur, le milieu urbain de la région présente également un faible rendement interne puisqu'il affiche le troisième taux de diplomation le plus faible au niveau régional.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 38.3%
Rural : 29.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



L'indice d'encadrement pédagogique de la région en déclin entre 2015 et 2018

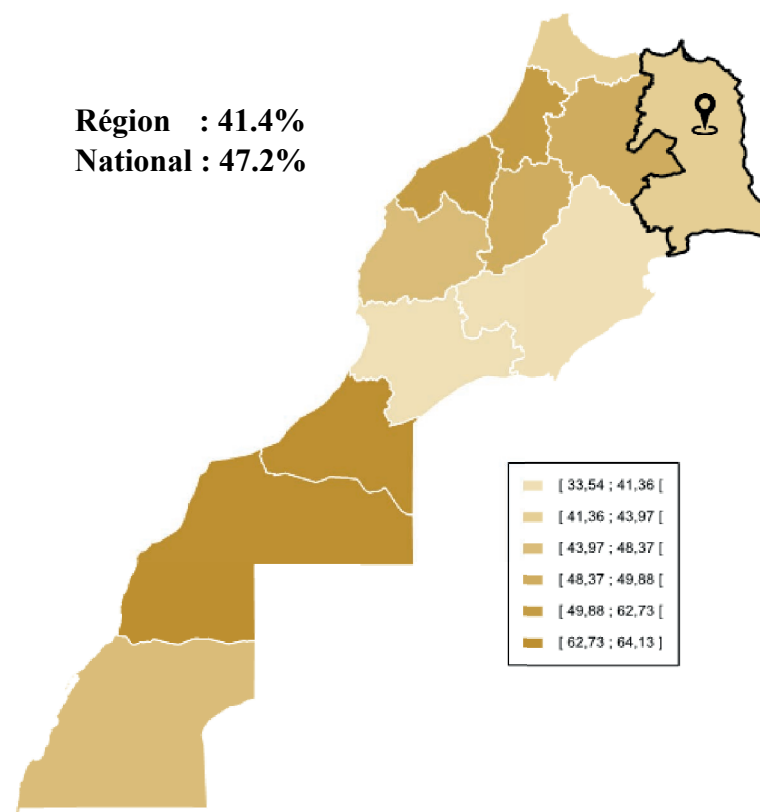
La sous-dimension de « l'encadrement pédagogique » enregistre un indice de 41.4% en 2018 pour la région de l'Oriental, une valeur inférieure à la moyenne nationale de 5.8 points et qui place la région en 9^e position dans le classement régional. Il convient de noter que la région est parmi celles qui ont connu la plus grande régression de leur indice sous-dimensionnel entre 2015 et 2018, avec un net recul de 7.3 points (48.7% en 2015).

La région connaît une tendance haussière du nombre d'élèves par enseignant ces dernières années

Une relative augmentation a été constatée dans le taux d'encadrement dans la région de l'Oriental entre 2015 et 2018, notamment dans les cycles primaire et secondaire collégial. Ainsi, le nombre moyen d'élèves par enseignant, respectivement au primaire et au secondaire collégial, passe de 23.8 et 20.2 élèves par enseignant en 2015 à 24.2 et 27.1 en 2018.

Une contribution élevée de la sous-dimension de « l'encadrement pédagogique » au déficit global de la qualité Il y a lieu de souligner que cette sous-dimension contribue à hauteur de 12.5% dans le déficit global de la « qualité de l'éducation », soit la 3^e plus grande contribution après celles du « rendement interne » et « des acquis scolaires ».

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

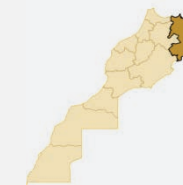




L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



Évolution du nombre d'enseignants en déphasage avec celle du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur

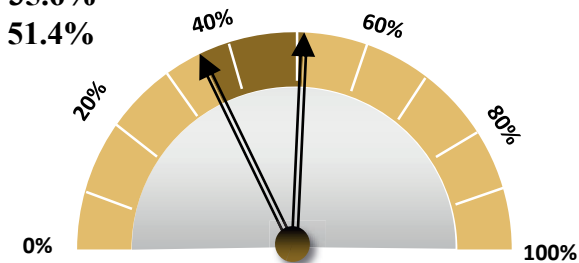
Il est à noter que le taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur de la région de l'Oriental a enregistré une augmentation significative entre 2015 et 2018, soit une valeur de 56.8 à 63.6 étudiants par enseignant entre 2015 et 2018. Dans le supérieur, il convient de remarquer que la cadence de recrutement des enseignants est beaucoup plus lente sur la même période. Ainsi, un peu plus de 50 enseignants ont été recrutés entre 2015 et 2018 dans les facultés universitaires de la région pour 13 715 étudiants supplémentaires sur cette même période.

Le milieu rural de la région dépasse largement l'urbain dans l'encadrement pédagogique

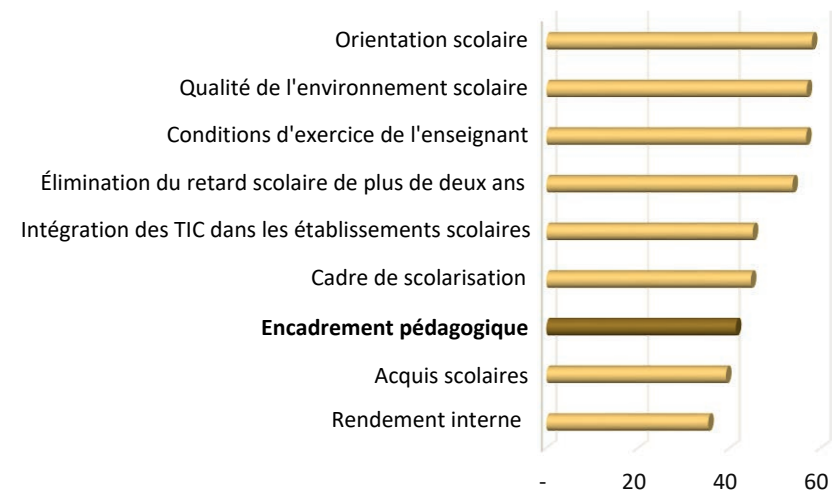
La région de l'Oriental affiche un écart urbain-rural négatif de 15.8 points, avec un indice sous-dimensionnel de 35.6% dans le milieu urbain et 51.4% dans le milieu rural. Le primaire est le cycle qui marque le plus de différence inter-milieux dans la région, tout en restant en faveur du rural, avec une moyenne de 34 élèves par enseignant dans l'urbain contre 20.2 dans le milieu rural. Soulignons aussi que l'écart entre les deux milieux favorise toujours le milieu rural pour les cycles secondaires collégial et qualifiant dans la région. Par conséquent, le classement de la région se trouve détérioré dans le milieu urbain surtout pour les cycles primaire et collégial où elle occupe l'avant dernière position dans le classement régional.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 35.6%
Rural : 51.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



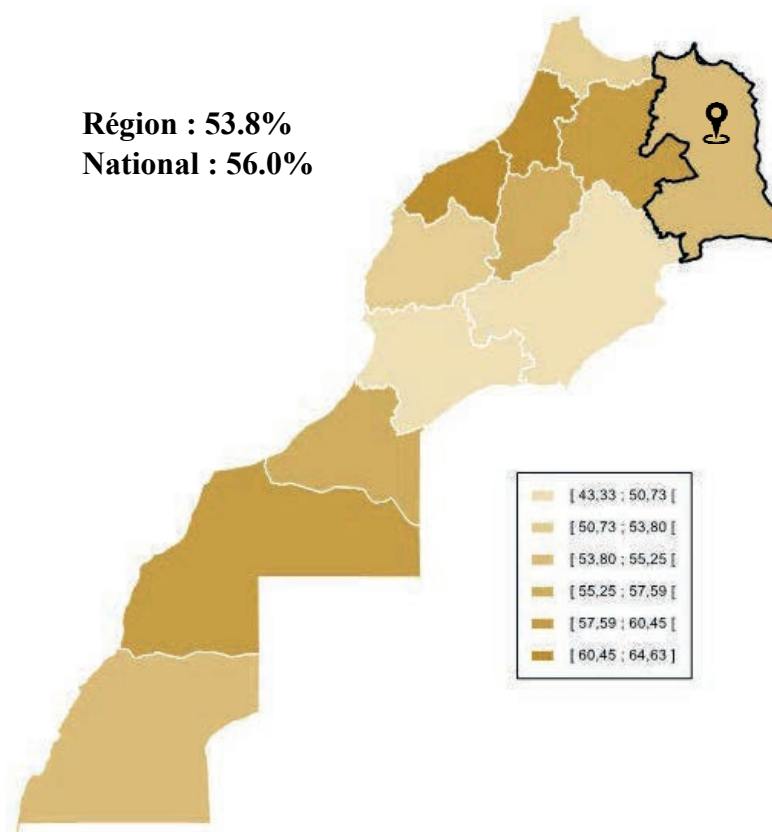
L'élimination du retard scolaire nécessite plus d'effort dans la région

La région de l'Oriental enregistre un indice sous-dimensionnel du retard scolaire de 53.8% en 2018, en dessous de la moyenne nationale de 2.2 points. La région se place ainsi au 8^e rang du classement régional dans « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans ». Il est aussi à noter que l'Oriental se positionne parmi les régions qui affichent l'accroissement le plus faible entre 2015 et 2018 par rapport à cet indice sous-dimensionnel, soit une évolution de 1.8 point sur cette même période.

La province de Figuig présente la proportion la plus élevée d'élèves ayant un retard scolaire de plus de deux ans

Les provinces de la région affichent une grande disparité en matière de retard scolaire. Les provinces d'Oujda-Angad et de Berkane affichent une proportion d'élèves ayant un retard scolaire de plus de deux ans parmi les plus faibles au niveau provincial occupant le 15^e et 23^e position sur les 75 provinces et préfectures marocaines. Il s'agit d'une proportion de seulement 11% et 13% respectivement pour ces deux provinces au cycle primaire. En revanche, on recense plus d'un tiers d'écoliers scolarisés dans la province de Figuig qui ont un âge qui dépasse l'âge théorique de plus de deux ans, soit la proportion la plus élevée au niveau provincial. Cette proportion s'élève même à 47% pour cette même province aussi bien pour le secondaire collégial que pour le qualifiant.

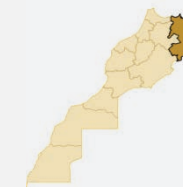
Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans

L'écart inter-milieu le plus élevé de la région dans la dimension de la « qualité de l'éducation »

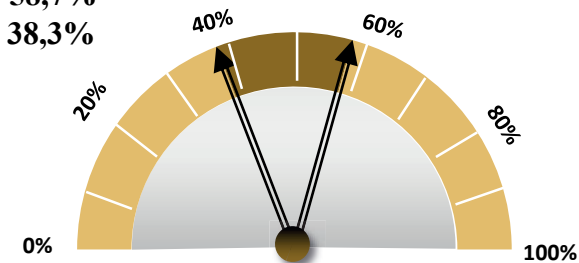
La sous-dimension « élimination du retard scolaire de plus de 2 ans » présente l'écart urbain-rural le plus important pour la région de l'Oriental dans la dimension de la qualité. Il s'agit de 20.4 points de différence entre les deux milieux avec une valeur d'indice sous-dimensionnel de 58.7% pour l'urbain contre 38.3% pour le rural. Quant au positionnement régional, l'Oriental se place au 6^e rang dans le milieu urbain contre le 10^e dans le milieu rural par rapport aux autres régions.

Une relative diminution du retard scolaire dans le milieu rural au primaire contrairement au secondaire collégial

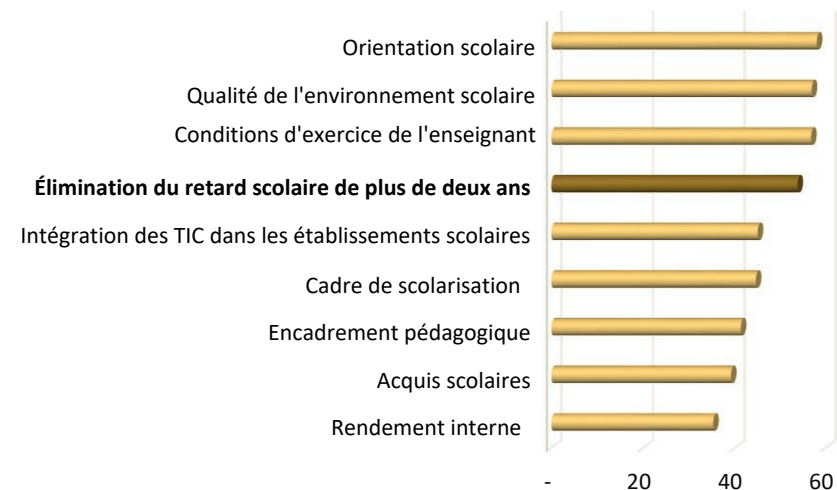
Pour cette région, il a été constaté que le retard scolaire se concentre davantage dans le milieu rural pour les trois cycles de l'enseignement scolaire. Néanmoins, il y a eu une faible amélioration dans ce sens pour le primaire entre 2015 et 2018, contrairement aux deux cycles secondaires. Ainsi, la proportion des élèves scolarisés avec au moins deux ans de retard passe de 30% en 2015 à 25.6% en 2018 pour le cycle primaire en milieu rural. Quant au secondaire collégial, il y a eu une augmentation du nombre d'élèves ayant un retard scolaire dans le milieu rural sur la même période, à savoir 42.4% en 2018 contre 40.7% en 2015.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 58,7%
Rural : 38,3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



Un climat scolaire dans l'Oriental meilleur que dans les régions de proximité

La région de l'Oriental affiche un indice sous-dimensionnel de 56.9%, devançant la moyenne nationale de 2.1 points. Elle se positionne en 4^e place dans le classement régional et dépasse plusieurs régions de proximité particulièrement celles de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (50.3%) et de Fès-Meknès (51.6%).

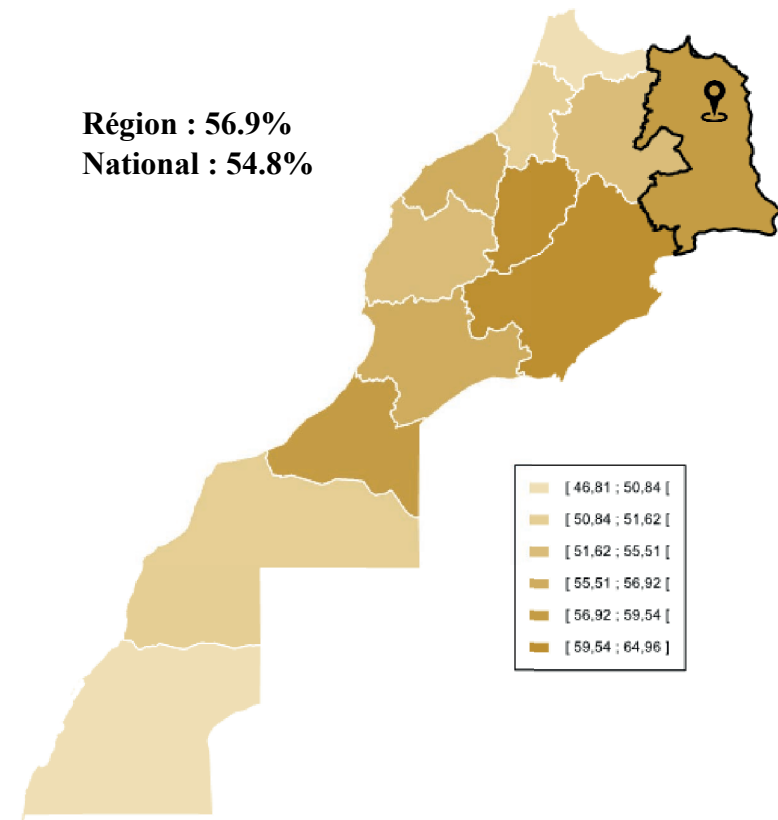
Les élèves de la région sont relativement moins exposés à des actes d'harcèlement ou de violence

Selon les enquêtes internationales TIMSS (2015) et PIRLS (2016), les élèves de la région de l'Oriental figurent parmi les moins exposés aux actes d'harcèlement, de violence, de vol et d'intimidation dans les deux cycles sujets de ces enquêtes. Il s'agit de 27% des élèves enquêtés, tous cycles confondus, qui ont déclaré avoir subi l'un des actes sus-mentionnés plaçant la région à la 4^e position dans le classement régional, à la fois pour le primaire et le collégial.

Deuxième indice le plus élevé des neuf sous-dimensions de la « qualité de l'éducation »

Contribuant de 13% à l'indice de la « qualité de l'éducation », la sous-dimension de la « qualité de l'environnement scolaire » enregistre le deuxième indice sous-dimensionnel le plus élevé après celui de « l'orientation scolaire ».

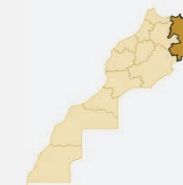
Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



6 – Qualité de l'environnement scolaire

Les problèmes de sécurité dans les établissements et de discipline des élèves se manifestent plus au collège

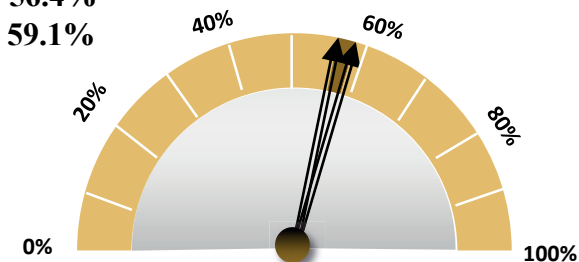
Il a été constaté que le secondaire collégial dans la région de l'Oriental rencontre plusieurs problèmes relatifs à la prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein des établissements scolaires. En effet, la proportion des élèves dont les enseignants déclarent un environnement scolaire « relativement sûr et ordonné » est de 51% plaçant la région à la 7^e position au niveau régional. D'autre part, le pourcentage des élèves au secondaire collégial dont les directeurs rapportent une incidence fréquente des problèmes de discipline est de 76%, soit la 2^e plus grande valeur comparativement à ce qui est observé dans les autres régions du Maroc.

La qualité de l'environnement scolaire de la région dans le milieu rural dépasse relativement celle dans le milieu urbain

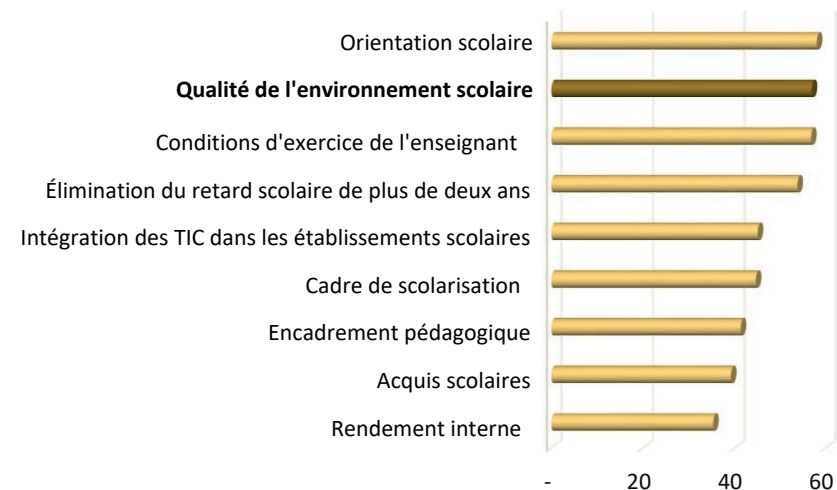
Il convient de noter que la région en question enregistre un faible écart urbain-rural en faveur du rural de 2.7 points, soit 56.4% dans le milieu urbain et 59.1% dans le rural, ce qui place la région à la 5^e et à la 6^e position respectivement dans le classement régional. Ce faible écart ne fait que dissimuler l'effet de compensation existant entre les différents indicateurs de la sous-dimension en question.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 56.4%
Rural : 59.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

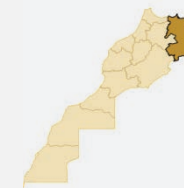




L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



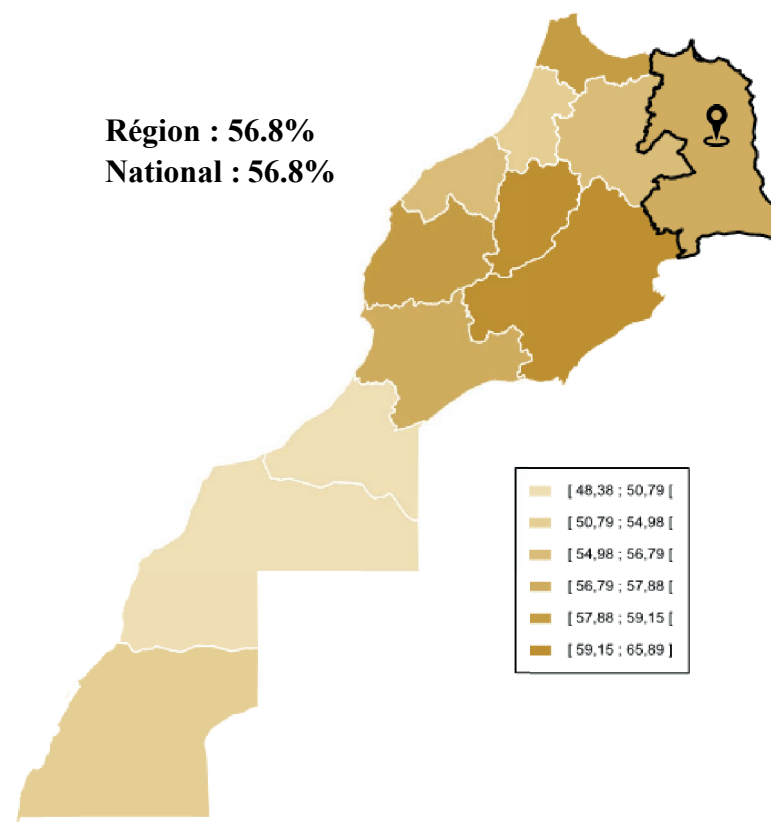
La performance de la région est tout à fait semblable à celle enregistrée pour le niveau national

La région de l'Oriental enregistre un indice sous-dimensionnel des « conditions d'exercice de l'enseignant » de 56.8% et se classe à la 6^e position dans le classement régional. À noter aussi que cette valeur d'indice correspond exactement à la moyenne nationale de la sous-dimension en question.

Les conditions d'exercice du métier de l'enseignant dans la région sont moins impactées par les défis auxquels les enseignants sont confrontés

Les enseignants font face à plusieurs difficultés dans l'exercice de leur métier. Celles-ci peuvent être réparties en deux catégories : une première renvoie aux défis auxquels les enseignants sont confrontés (un programme dense, des tâches administratives, un temps insuffisant pour préparer le cours ou assister les élèves individuellement), tandis que la seconde catégorie concerne les problèmes liés au faible niveau des acquis des élèves. Ainsi, pour les difficultés de la première catégorie, la région de l'Oriental présente la plus faible proportion d'élèves qui ont des enseignants déclarant être « relativement limités » par les défis rencontrés au cycle primaire, soit 22.8% seulement. D'autre part, cette proportion s'élève à 27% au cycle secondaire collégial avec la 8^e position au niveau régional.

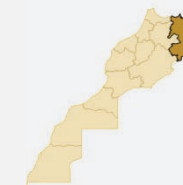
Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



7 – Conditions d'exercice de l'enseignant

Le niveau des acquis des élèves de la région représente le principal obstacle dans l'exercice du métier de l'enseignant

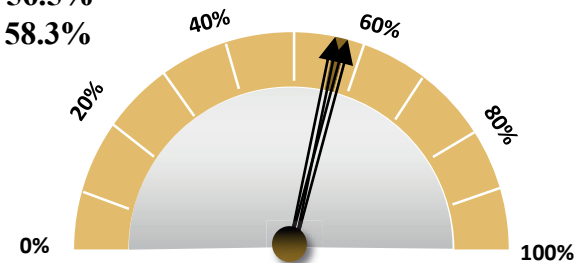
Les enseignants de la région sont confrontés à de grands défis en ce qui concerne le niveau des acquis de leurs élèves. Plus de la moitié des élèves enquêtés du primaire ont des enseignants qui ont déclaré être « relativement limités » par le niveau de compétences de leurs élèves plaçant la région à la 9^e position au niveau régional. Ce constat est d'autant plus confirmé au cycle collégial, avec une proportion de 61% des élèves dont les enseignants se sentent vraiment limités par le niveau de leurs élèves. Ainsi, la difficulté majeure dont les effets sont ressentis dans l'exercice du métier de l'enseignant réside dans la faiblesse des prérequis scolaires.

Un faible écart urbain-rural qui cache un effet de compensation entre les cycles d'enseignement

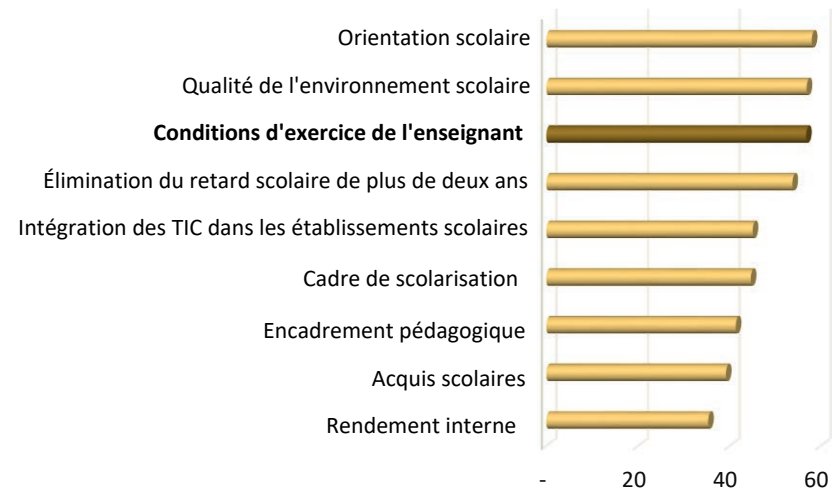
La région de l'Oriental affiche un écart inter-milieux assez faible par rapport à cette sous-dimension (1.8 points), avec une valeur d'indice de 56.5% dans le milieu urbain et 58.3% dans le milieu rural. Cela donne la fausse idée d'une performance similaire dans les deux milieux, alors qu'il s'agit en réalité d'un effet de compensation entre les indicateurs de la sous-dimension. À titre d'exemple, par rapport à la première catégorie de difficultés dans l'exercice du métier de l'enseignant, l'écart inter-milieux est de 19 points en faveur du milieu urbain pour le cycle primaire. Inversement, un écart de 9 points en faveur du milieu rural est enregistré au secondaire collégial.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 56.5%
Rural : 58.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8- Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

La première région dans l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

La région de l'Oriental se positionne à la 1^{re} place au niveau régional dans l'intégration des technologies numériques au sein des établissements scolaires avec un indice sous-dimensionnel de 45.1% en 2018, devançant la moyenne nationale de 6.6 points.

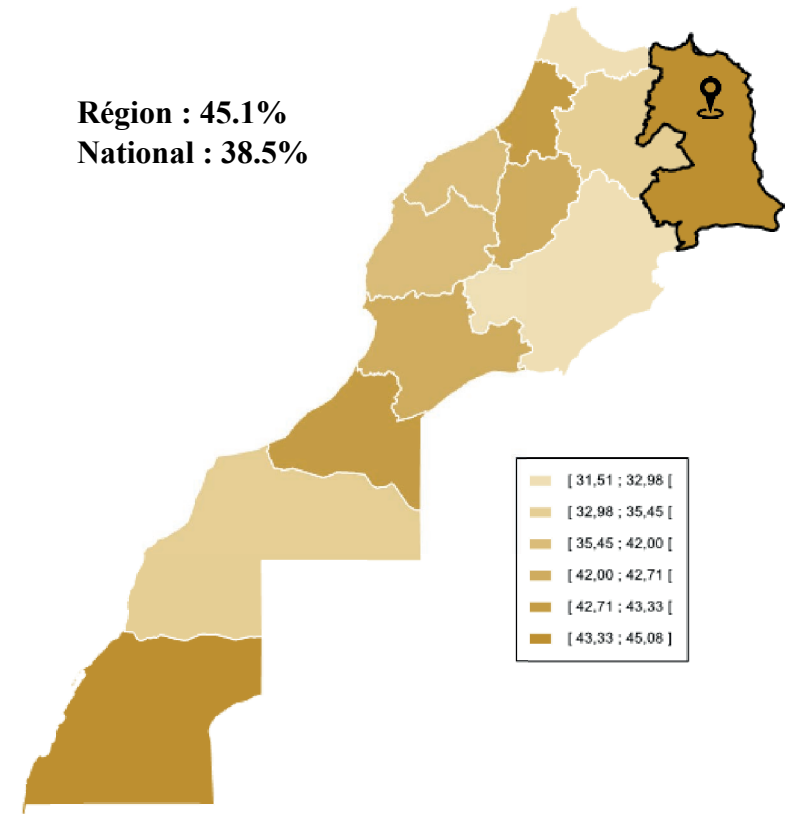
De l'avant dernière à la première place au classement régional entre 2015 et 2018

La région a réalisé un progrès exceptionnel au cours de la période 2015-2018 en matière d'équipement des écoles en connexion à internet, passant de l'avant dernière position en 2015 avec une valeur d'indice de 30.9%, à la 1^{re} place en 2018, marquant ainsi la plus grande évolution dans la sous-dimension comparativement aux autres régions du royaume.

Les établissements du secondaire qualifiant sont les plus équipés par la connexion internet dans la région

Il convient de noter qu'en 2018, plus de la moitié des établissements du secondaire qualifiant ont accès aux technologies numériques dans la région en question. Dans ce sens, 42 établissements de plus ont été équipés par le réseau d'internet durant la période 2015-2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8- Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

Le milieu rural semble être plus pénalisé en matière d'accessibilité des écoles aux technologies numériques

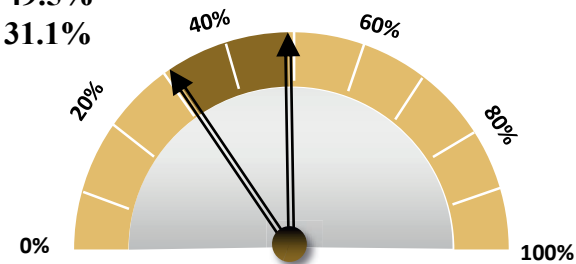
La région de l'Oriental présente un écart significatif entre les deux milieux urbain et rural dans le raccordement des établissements scolaires à internet. Il s'agit d'un écart de 18.4 points en 2018, soit une valeur d'indice sous-dimensionnel de 49.5% pour le milieu urbain contre 31.1% pour le milieu rural. Il est à signaler aussi que la différence inter-milieux pénalise plus particulièrement le rural dans le positionnement régional. Autrement dit, la région conserve la tête du classement régional en milieu urbain, tandis qu'elle se place au 6^e rang pour le milieu rural.

Seul un quart des écoles primaires du milieu rural de la région est raccordé au réseau internet

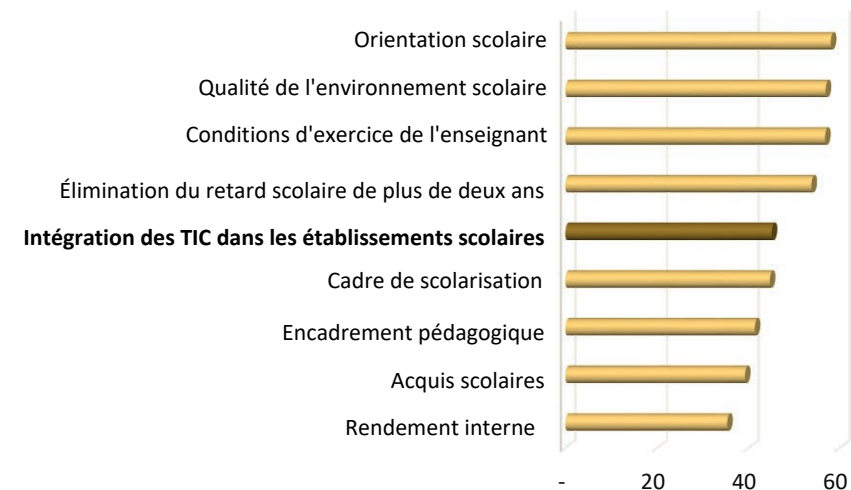
Comme les établissements scolaires dans le milieu rural de la région de l'Oriental connaissent un manque au niveau des infrastructures de base, leur équipement en technologies numériques ne semble pas être la priorité. Dans ce sens, 26% seulement des écoles primaires du milieu rural ont accès à internet, contre 42.2% dans le milieu urbain. Par ailleurs, la proportion des établissements du cycle secondaire collégial ayant accès à internet s'élève à 34% dans le milieu rural de la région en 2018, contre 52.1% pour le milieu urbain. De même, le cycle secondaire qualifiant, présente une proportion de 54.2% et 33.3% pour les deux milieux respectivement.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 49.5%
Rural : 31.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



Prestation régionale en dessous de la moyenne nationale en matière « d'orientation scolaire »

En matière d'orientation scolaire, la région de l'Oriental enregistre un indice sous-dimensionnel de 58% en 2018, soit une valeur inférieure à la moyenne nationale de 5.1 points. Il convient de souligner aussi que la région a maintenu son positionnement à la 8^e place entre 2015 et 2018.

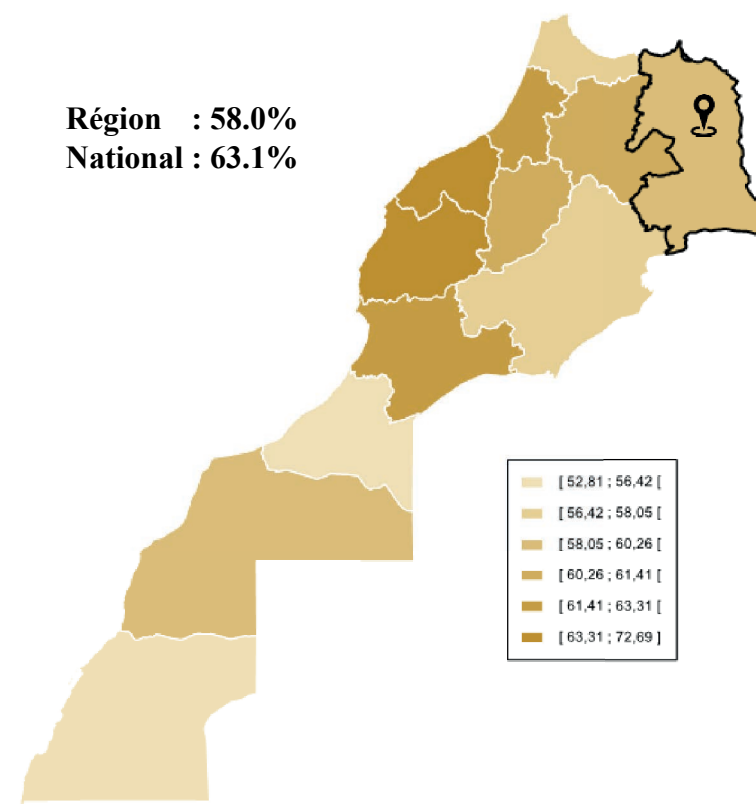
Un relatif déclin de la valeur d'indice sous-dimensionnel entre 2015 et 2018

Si la région arrive à maintenir, entre 2015 et 2018, la même position de son classement régional, elle a connu en revanche une relative régression dans sa performance entre 2015 et 2018 dans la sous-dimension en question, avec une valeur d'indice de 59.1% en 2015, soit 0.9 point de moins. Ce déclin est tout à fait uniforme avec celui qui s'est opéré au niveau national, avec une baisse de 1.9 point entre 2015 et 2018 passant d'une valeur d'indice de 65% à 63.1% sur la même période.

« L'orientation scolaire » constitue la sous-dimension la moins déficitaire dans le pilier de la qualité de l'éducation

Il convient de noter que la sous-dimension de « l'orientation scolaire » présente la plus petite part dans le déficit global de la dimension de la « qualité de l'éducation », soit une contribution de 8.9% dans le déficit global de la dimension.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



Baisse de la proportion des élèves scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur entre 2015 et 2018

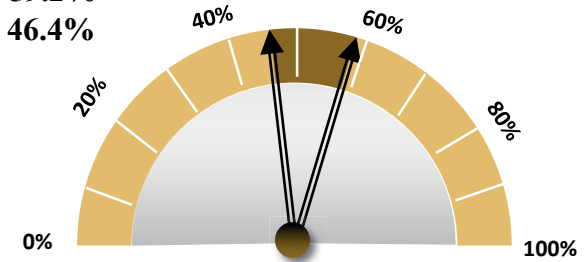
La région de l'Oriental a connu une augmentation importante en matière d'effectif des étudiants dans le supérieur, notamment dans l'enseignement universitaire et la formation des cadres, soit environ 27 000 étudiants entre 2015 et 2018. Ceci a influencé négativement l'évolution de la proportion des élèves scientifiques et techniques dans la région, passant d'un pourcentage de 23.8% en 2015 à 21.3% en 2018, en synergie parfaite avec la régression du même indicateur au niveau national (de 26.8% à 23.1%).

Les élèves scolarisés dans le milieu urbain ont un penchant vers les filières scientifiques au secondaire qualifiant plus que leurs camarades dans le milieu rural

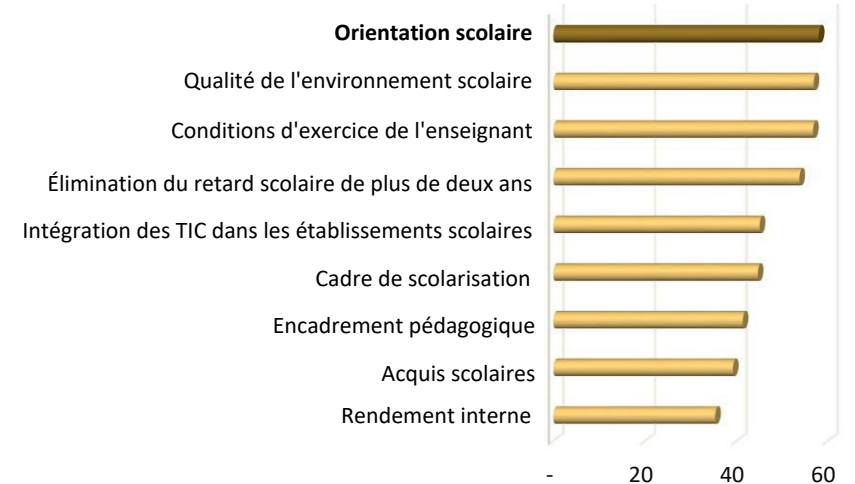
Il convient de souligner la différence en matière d'orientation scolaire entre les élèves du cycle secondaire qualifiant des deux milieux de la région de l'Oriental. Ainsi, 37% des élèves du milieu rural choisissent des branches scientifiques ou techniques contre une proportion de 57% dans le milieu urbain. Ceci ne reflète aucunement la différence du niveau des élèves entre les milieux mais plutôt le choix restreint de filières scientifiques et le manque d'établissements d'excellence dans le milieu rural, comparativement à la diversité des filières et à l'existence de lycées polyvalents dont bénéficient les élèves du milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 59.2%
Rural : 46.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA REGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

C

L'ORIENTAL

PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



C





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école

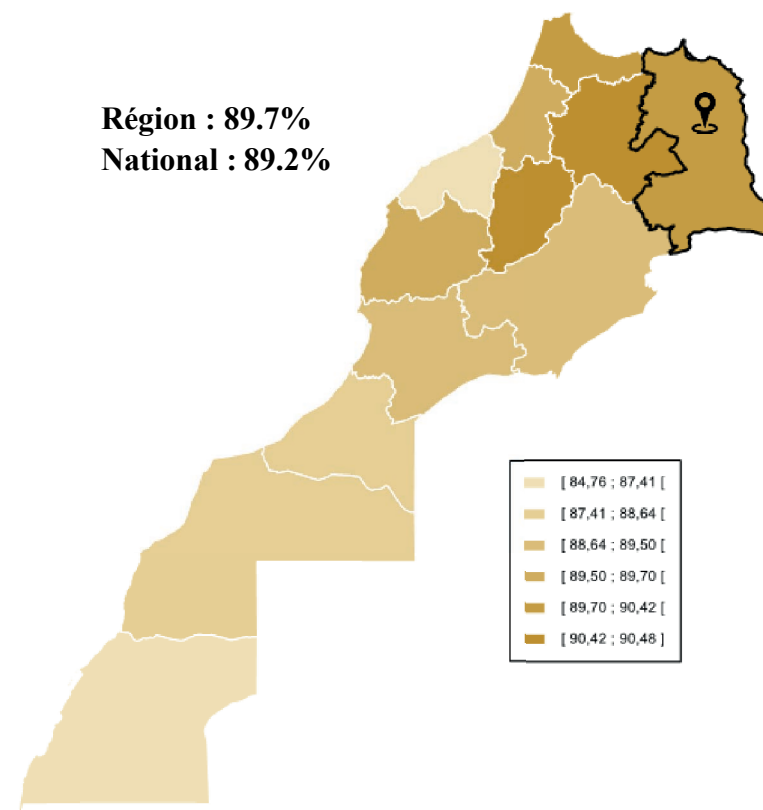


La sous-dimension du « sentiment d'appartenance » favorise l'ancrage des valeurs partagées et l'adhésion aux normes établies à l'école. En effet, les élèves sont plus susceptibles d'avoir de meilleurs résultats scolaires et d'être plus motivés à l'idée d'apprendre s'ils ont le sentiment de faire partie de la communauté des élèves. Cette sous-dimension est considérée par la Vision, et spécifiquement dans le levier 18, comme un élément qui contribue à l'édification d'une société citoyenne.

Le plus faible déficit parmi les neuf sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société »

La sous-dimension du « sentiment d'appartenance » présente l'indice sous-dimensionnel le plus élevé de la dimension « promotion de l'individu et de la société » (89.7%), soit le déficit le plus faible parmi les neuf sous-dimensions. La région de l'Oriental est classée à la quatrième position après les régions de Béni Mellal-Khénifra (90.5%), de Fès-Meknès (90.4%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (90.3%). Par cycle d'enseignement, les élèves scolarisés au primaire éprouvent plus de sentiment d'appartenance par rapport à leurs homologues fréquentant le secondaire collégial. En effet, l'indice sous-dimensionnel au cycle primaire qui s'élève à 91.8% dans la région dépasse celui du cycle secondaire collégial de 6.3 points.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Première rang en milieu rural et 10^e rang en milieu urbain

L'écart urbain-rural relatif à l'indice sous-dimensionnel de « sentiment d'appartenance à l'école » est de l'ordre de 7.4% dans la région de l'Oriental, soit le plus grand écart au niveau régional en faveur du milieu rural. En effet, la région occupe la tête du classement régional en milieu rural avec un indice sous-dimensionnel de 94.6%. En milieu urbain, la région affiche un indice de 87.2% et se positionne ainsi au 10^e rang.

L'écart inter milieux se creuse au primaire

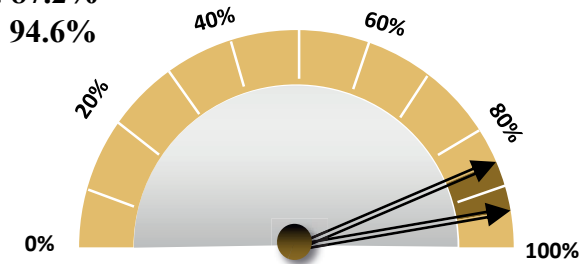
En comparant les indices de la région par cycle d'enseignement, il apparaît que l'écart urbain-rural est plus important au primaire, soit 9.3% au primaire contre 3.7% au secondaire collégial.

Le sentiment d'appartenance à l'école est plus marqué chez les élèves du primaire en milieu rural

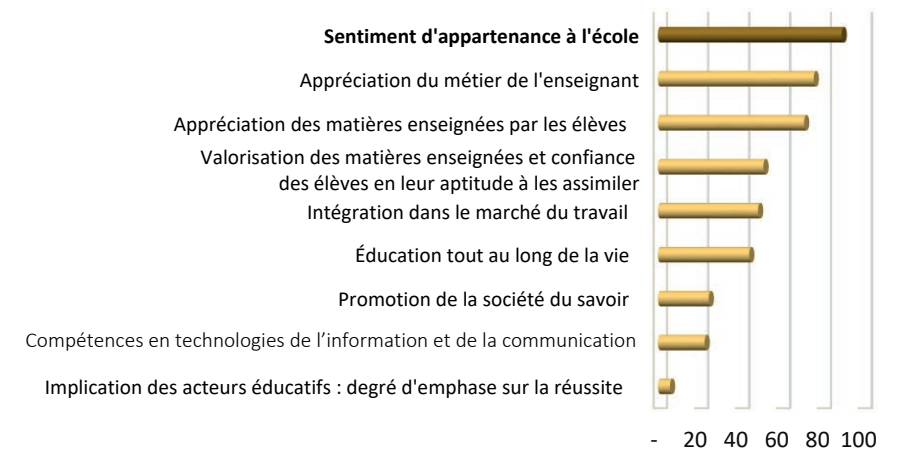
Au primaire, les élèves de la région de l'Oriental se positionnent en tête du classement régional. En effet, leur sentiment d'appartenance à l'école présente un indice qui s'élève jusqu'à 97.1% selon TIMSS 2015. Pour PIRLS 2016, les élèves de la région affichent aussi l'indice le plus élevé, soit 98.1%. Ce dernier affiche un niveau très semblable à celui des élèves de la région de Fès-Meknès en milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 87.2%
Rural : 94.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

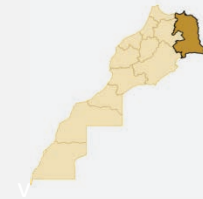




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



La quatrième valeur d'indice la plus élevée dans « l'appréciation des matières enseignées par les élèves »

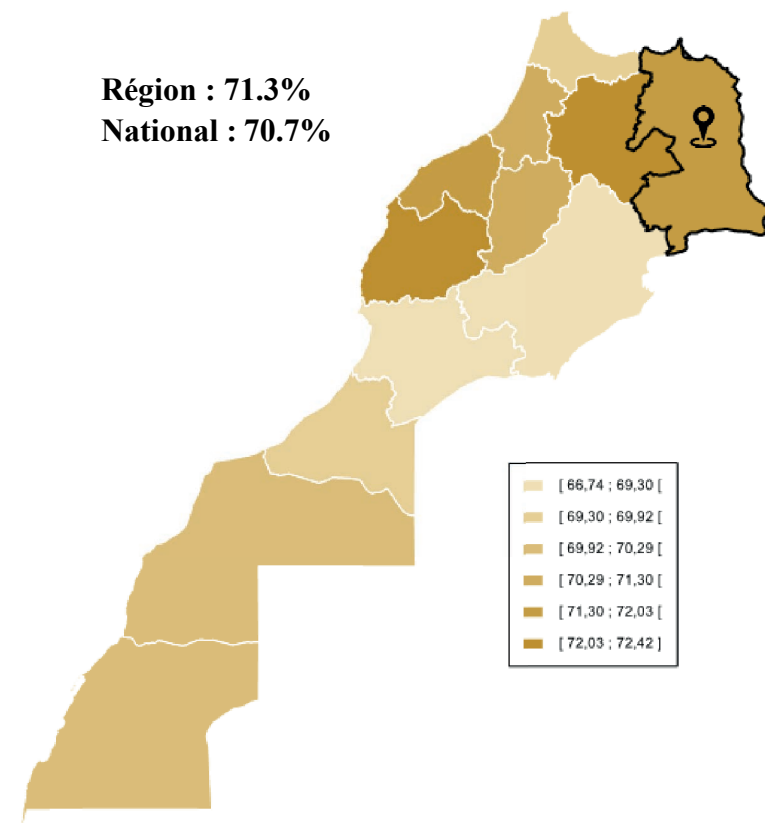
L'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves » enregistre une valeur de 71.3% pour la région de l'Oriental. Celle-ci dépasse la moyenne nationale de seulement 0.6% (70.7%) et se trouve surpassée par les régions de Marrakech-Safi (72.4%), Fès-Meknès (72%) et Casablanca-Settat (71.9%). Ainsi, la région occupe le quatrième rang dans le classement régional de cette sous-dimension.

Les élèves du primaire aiment apprendre les mathématiques et ceux du collège apprécient surtout la physique

Avec un indice de 85,3%, le degré d'appréciation des élèves du primaire pour les mathématiques place la région de l'Oriental en tête du classement régional. Les collégiens de la région, quant à eux, apprécient surtout la physique pour laquelle leur degré d'appréciation est le meilleur au niveau régional (70.4%). Pour la chimie, les sciences de la terre et la biologie, la région occupe le 3^e rang régional avec un indice de 67.4%, 69.6% et 74.8% respectivement. Selon les résultats de PIRLS 2016, le degré d'appréciation de la lecture par les écoliers de la région reste cependant en dessous de la moyenne nationale, soit un indice de 67.6% contre 71.5%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 71.3%
National : 70.7%





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



Le seul écart urbain-rural en faveur du milieu rural au niveau régional

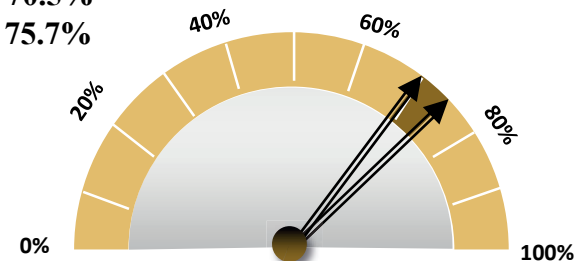
L'indice d'appréciation des matières par les élèves en milieu rural est le plus élevé au niveau régional (1^{er} rang) pour les deux milieux. Cet indice enregistre une valeur de 75.7% qui dépasse la moyenne nationale de 6.6 points. En revanche, la région de l'Oriental se classe plutôt en 7^e position en milieu urbain avec un indice qui reste inférieur à la moyenne nationale (71.9%). L'écart urbain-rural, caractérisé par une valeur de 5.2 points, reste supérieur à celui du niveau national (2.8 points). Ainsi, parmi toutes les régions, l'Oriental est la seule à présenter un écart urbain-rural en faveur du milieu rural.

L'écart urbain-rural au secondaire collégial explique la part prépondérante du gap inter-milieux global de cette sous-dimension

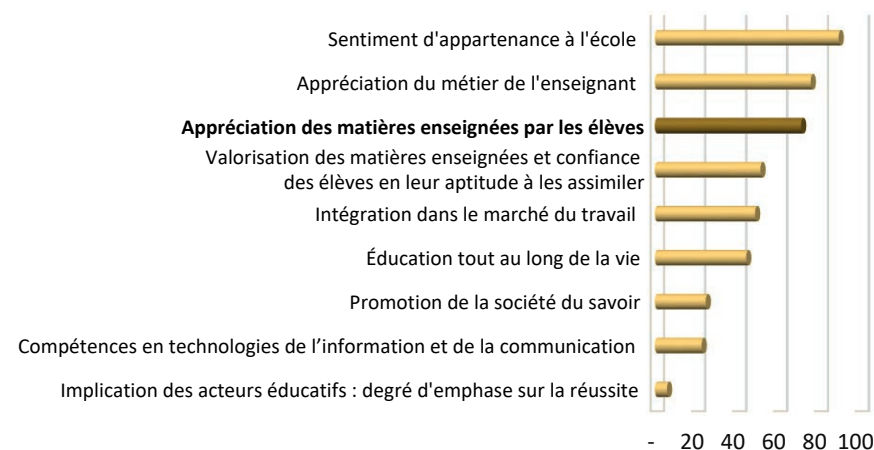
Les collégiens scolarisés en milieu rural affichent un degré d'appréciation des matières plus élevé que leurs camarades citadins, soit 8.7 points de différence. En revanche, au primaire, l'écart urbain-rural est plutôt en faveur du milieu urbain et ne représente que 1.5 point. Ce dernier est expliqué surtout par l'écart urbain-rural dans l'appréciation des élèves de la lecture.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 70.5%
Rural : 75.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

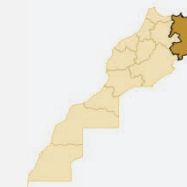




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3- Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



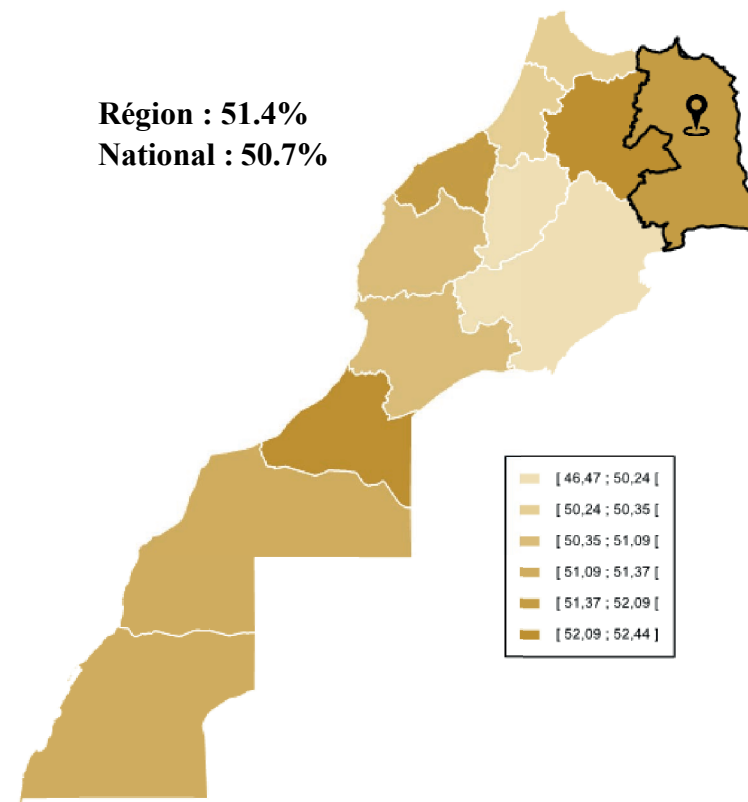
Les régions marocaines affichent un niveau similaire d'attitude valorisante et confiante à l'égard des matières

Près de la moitié des élèves de la région de l'Oriental adoptent, de manière globale, une attitude valorisante et confiante à l'égard de l'apprentissage. En effet, l'indice sous-dimensionnel de la « valorisation et de la confiance des élèves dans les matières enseignées » de la région s'établit à 51,4%. Celui-ci, reste au-dessus de la moyenne nationale de seulement 0.7 point. Ainsi, la région se classe à la 3^e position derrière les régions de Guelmim-Oued Noun (52.4%) et de Fès-Meknès (52.1%).

Les écoliers ont plus confiance en leurs compétences dans les matières enseignées que leurs camarades collégiens

L'indice de confiance en soi des élèves dans les matières enseignées au cycle primaire enregistre une valeur de 54.7% qui reste équivalente à celle du niveau national. Notons que les écoliers prennent davantage confiance dans l'éveil scientifique (58.8%) que dans les mathématiques (52.9%) ou dans la lecture (52.3%). Au secondaire collégial, les élèves deviennent moins confiants dans leur capacité à faire face aux tâches en sciences (35.5%) et en mathématiques (32.4%). Néanmoins, le degré de valorisation des élèves de ces matières demeure relativement élevé avec une valeur d'indice de 78.5% pour le même cycle.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



3- Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler

L'écart urbain-rural le plus faible au niveau régional de cette sous-dimension

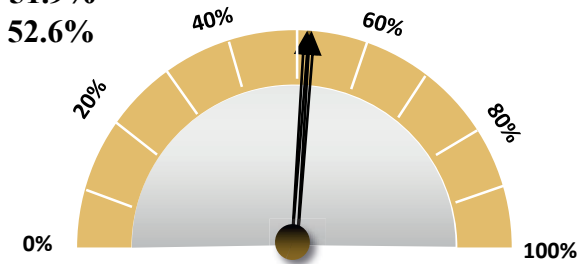
L'écart urbain-rural de la « valorisation et confiance des élèves dans les matières enseignées » a tendance à s'annuler dans la région de l'Oriental. En effet, il s'agit de l'écart inter-milieux le plus faible au niveau régional avec un gap de l'ordre de 0.7 point seulement en faveur du milieu rural.

Un écart urbain-rural en faveur du milieu urbain au primaire et en faveur du milieu rural au secondaire collégial

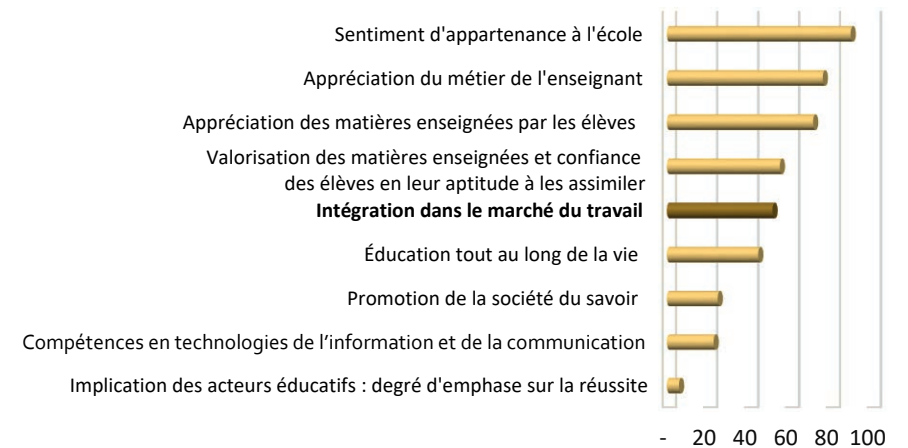
Le degré de confiance des élèves dans les matières enseignées au primaire s'avère meilleur en milieu urbain. Ce dernier s'établit à 58.7% contre 47.9% au rural. En revanche, le constat s'inverse au secondaire collégial puisque ce sont les élèves ruraux qui manifestent le plus des niveaux élevés de confiance, soit 45% contre 39.9% en milieu urbain. Ainsi, l'écart inter-milieux connaît une relative compensation entre les deux cycles d'enseignement. Par ailleurs, une analyse par matière montre que le cycle primaire enregistre l'écart inter-milieux le plus important en sciences (13.5 points) et le plus bas en mathématiques (6.8 points). Pour le secondaire collégial, la confiance des élèves en leur capacité d'assimiler la chimie enregistre le gap le plus important (8.9 points) tandis que celui des sciences de la vie et de la terre est presque nul (0.8%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 51.9%
Rural : 52.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

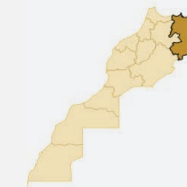




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Un niveau de satisfaction des enseignants de l'Oriental vis-à-vis de leur métier plus élevé que celui enregistré au niveau national

L'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation du métier de l'enseignant » s'établit à 76.0% dans la région de l'Oriental dépassant de 0.8 point la moyenne nationale (75.2%). Ainsi, la région se situe en 4^e position juste après la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (77%) et avant celle de Béni Mellal-Khénifra (75.8%).

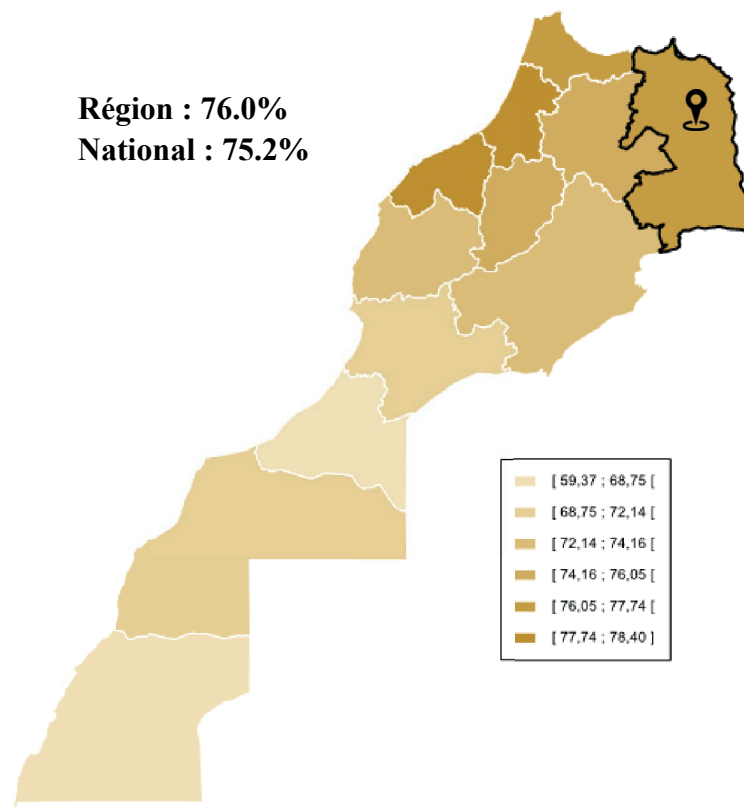
Les enseignants du secondaire collégial sont moins satisfaits que les instituteurs du primaire

Le niveau de satisfaction des instituteurs du primaire est parmi les meilleurs au niveau régional. Ainsi, pour la région de l'Oriental, l'indice de satisfaction de ces enseignants dépasse celui de leurs collègues du secondaire collégial de 15.1 points (82.1% au primaire et 67.0% au secondaire collégial). Cet écart entre le niveau de satisfaction des enseignants des deux cycles est le plus élevé au niveau régional.

Par ailleurs, avec un indice de satisfaction de 63.1%, les enseignants de mathématiques au secondaire collégial sont les plus insatisfaits. En effet, cet indice reste inférieur de 7.8 points par rapport à celui des enseignants des sciences.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 76.0%
National : 75.2%





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Le troisième écart urbain-rural le plus faible au niveau régional

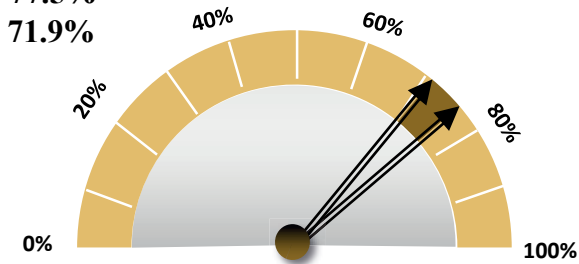
La région de l'Oriental enregistre un indice sous-dimensionnel de 77.5% en milieu urbain et 71.9% en milieu rural, soit un écart inter-milieu de 5.6 points en faveur du milieu urbain. Ainsi, il s'agit du troisième écart urbain-rural le plus faible au niveau régional dans la sous-dimension « appréciation du métier de l'enseignant ». Notons que l'écart urbain-rural le plus faible est enregistré pour la région de Rabat-Salé-Kenitra (0.5 point). En revanche, les régions du Sud affichent un gap de 17.9 points entre les deux milieux.

En milieu rural, la région enregistre le degré de satisfaction le plus élevé dans l'enseignement des langues

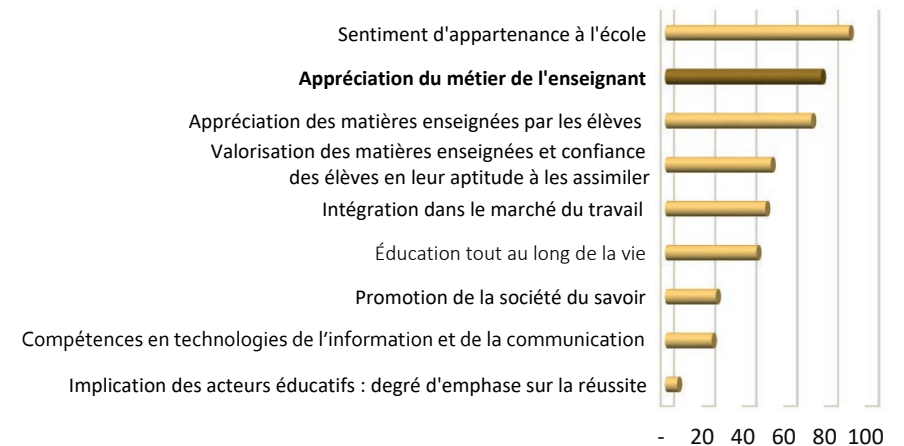
Quoique l'écart entre les deux milieux soit en faveur de l'urbain, le classement régional par milieu révèle que les enseignants exerçant dans le milieu rural de la région de l'Oriental affichent un positionnement régional meilleur que leurs collègues dans le milieu urbain. Ainsi, la région se situe à la 4^e position avec un indice légèrement plus élevé de la moyenne nationale du milieu rural (71.7%) tandis qu'elle se place au 7^e rang en milieu urbain. Par ailleurs, l'enseignement des langues en milieu rural enregistre en particulier l'indice de satisfaction des enseignants le plus élevé au niveau régional.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 77.5%
Rural : 71.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

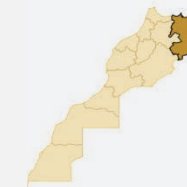




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



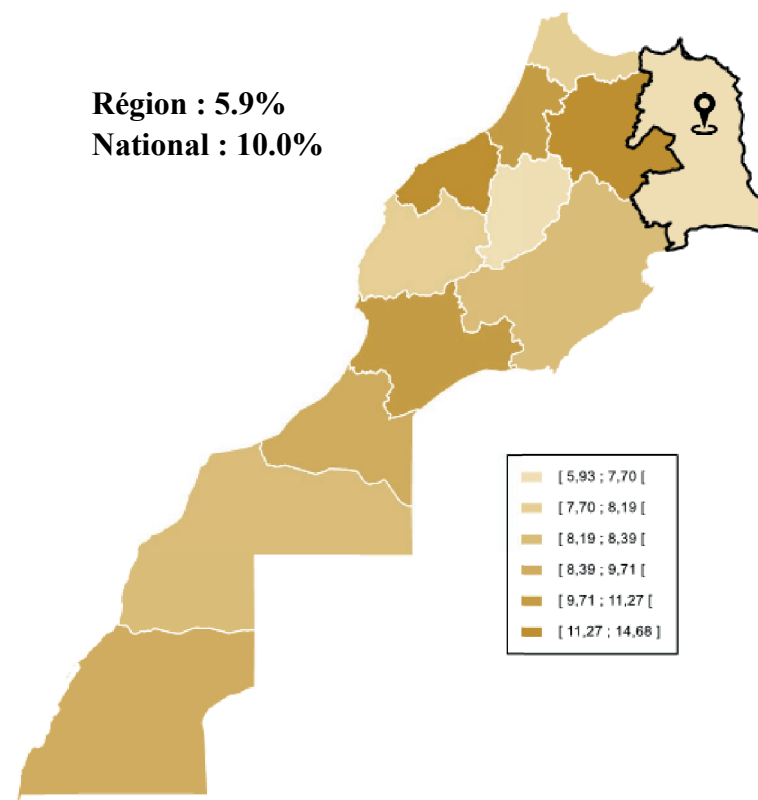
« L'implication des acteurs éducatifs », le maillon faible de la « promotion de l'individu et de la société »

Après avoir occupé les premiers rangs dans le classement régional des indices des quatre sous-dimensions précédentes, la région de l'Oriental se situe en queue de peloton pour la sous-dimension de « l'implication des acteurs éducatifs ». Avec un indice sous-dimensionnel de 5.9% seulement, la région présente un niveau d'emphase sur la réussite nettement inférieur à la moyenne nationale (10.0%).

Valeur d'indice la plus faible des 27 sous-dimensions du cadre de performance

Cette sous-dimension représente la première source du déficit de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société » pour la région de l'Oriental mais aussi pour toutes les autres régions. Sa contribution au déficit global s'élève même à 20.2%, soit la 2^e contribution la plus élevée au niveau régional après celle de la région de Rabat-Salé-Kénitra (21.2%). Au niveau national, cette contribution est de l'ordre de 19.8%. Il convient de noter que cet indice sous-dimensionnel est le plus faible des 27 indices de l'IRDE de la région. De façon globale, le degré d'importance accordée par les acteurs éducatifs marocains à la réussite scolaire des élèves demeure très faible comparativement à d'autres pays.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite

L'indice sous-dimensionnel du « degré d'emphase sur la réussite » enregistre une valeur de 7.3% en milieu urbain (12^e rang) et 2.4% en milieu rural (11^e rang), soit un écart de 4.9 points. Ce dernier reste nettement inférieur à celui enregistré au niveau national (11.0 points).

Entre le rural et l'urbain, on note une grande différence dans la perception des enseignants sur le niveau d'emphase

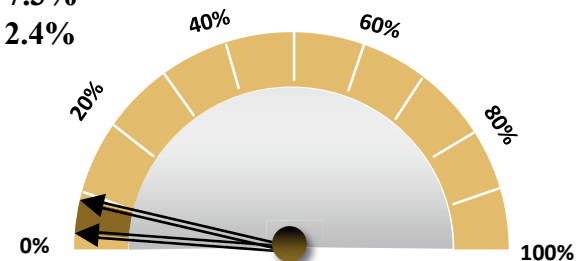
L'analyse du degré d'implication des enseignants par milieu de résidence révèle que le niveau d'emphase reste relativement meilleur en milieu urbain pour les deux cycles d'enseignement. En effet, l'écart urbain-rural par rapport au degré d'implication des enseignants s'élève à 6 points pour le cycle primaire et à 5.2 points pour le secondaire collégial.

Les directeurs des collèges n'ont pas la même perception sur le niveau d'emphase entre les deux milieux

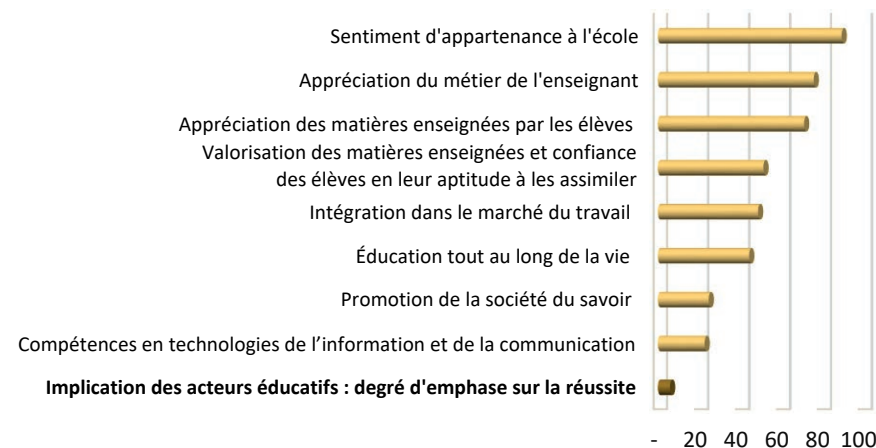
Au primaire, la perception des directeurs sur le niveau d'emphase est quasi similaire par milieu de résidence, soit un écart inter-milieu qui ne franchit pas le seuil de 1%. En revanche, la perception des directeurs d'établissements de l'enseignement collégial à l'égard du niveau d'emphase enregistre un écart inter-milieu élevé, soit 9.7 points en faveur du milieu urbain, dépassant celui du niveau national de 2.1 points.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 7.3%
Rural : 2.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

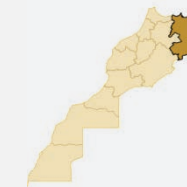




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



Des compétences limitées en technologies de l'information et de la communication

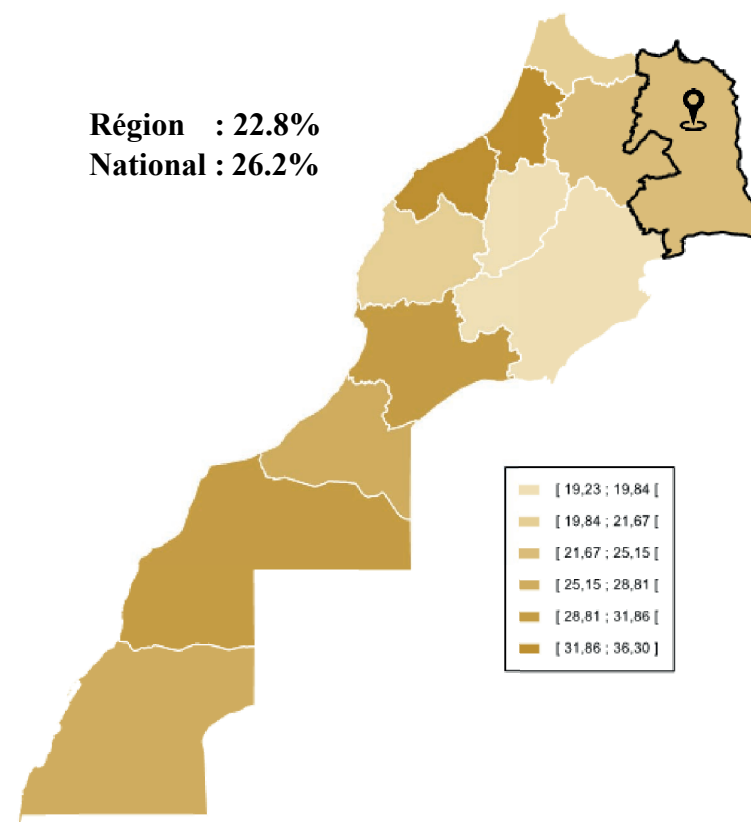
Cette sous-dimension mesure le pourcentage de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétence tel que stipulé par l'ODD 4. Ainsi, la région de l'Oriental se positionne au 7^e rang dans le classement régional. L'indice sous-dimensionnel de la région enregistre une valeur de 22.8% en 2018. Celle-ci reste en deçà de 3.4 points de la moyenne nationale (26.2%) et de 13.5 points de la première région (Casablanca-Settat).

Un rythme d'évolution de l'indice sous-dimensionnel de la région inférieur à celui du niveau national

L'indice sous-dimensionnel des TIC a enregistré une augmentation de 6 points entre 2015 et 2018 qui reste relativement inférieure à celle affichée au niveau national (6.8 points). La région présentait une valeur d'indice de 16.8% en 2015 la situant également à la 7^e position du classement régional. Il convient de noter que toutes les régions ont pratiquement gardé le même rang au classement de l'année 2015. Par rapport aux neuf compétences évaluées en TIC, celle relative au fait de « copier ou déplacer un fichier ou un dossier » présente la proportion la plus élevée de jeunes et adultes qui la maîtrisent, soit 34.8%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 22.8%
National : 26.2%

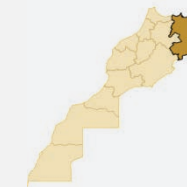




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



L'acquisition des compétences en TIC est moins accessible en milieu rural

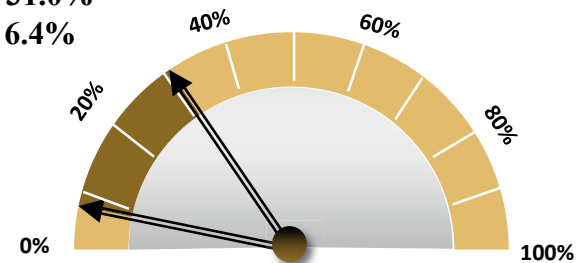
La région de l'Oriental présente un écart urbain-rural dans la sous-dimension des « compétences en TIC » de 24.6 points avec un indice de seulement 6.4% en milieu rural et 31.0% en milieu urbain. Soulignons néanmoins que l'écart urbain-rural dans la région reste parmi les plus faibles (3^e). En effet, l'indice sous-dimensionnel en milieu urbain reste en deçà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 38.6% (10^e rang) tandis que la valeur enregistrée en milieu rural (6^e rang) dépasse le niveau national (5.8%). Il est à noter que parmi les neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société », celle relative aux « compétences en TIC » présente le deuxième écart urbain-rural le plus important après celui de « l'éducation tout au long de la vie ».

Deuxième sous-dimension la plus déficitaire de la promotion de l'individu et de la société

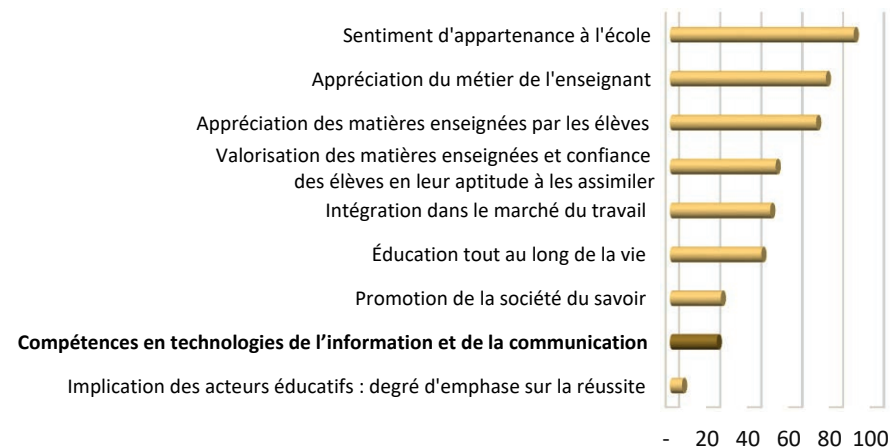
La sous-dimension des « compétences en TIC » représente la deuxième contribution la plus importante au déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société » après celle du « degré d'emphase sur la réussite », soit une part de 16.6%. En milieu rural, la sous-dimension des « compétences en TIC » contribue pour 19% au déficit global.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 31.0%
Rural : 6.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

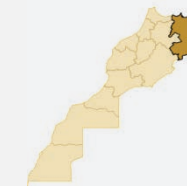




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 - Intégration dans le marché du travail



La région de l'Oriental présente une faible « intégration dans le marché du travail »

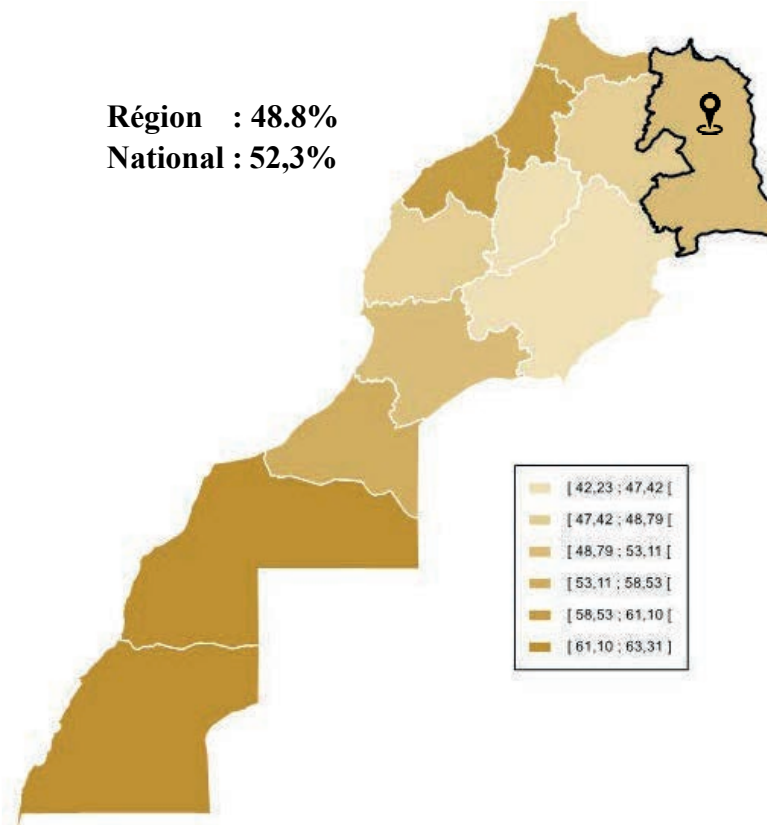
L'indice sous-dimensionnel de l'insertion socio-économique des individus dans le marché du travail s'établit à 48.8% pour la région de l'Oriental en 2018. Cette valeur reste en deçà de la moyenne nationale de 52.3%, plaçant la région au 8^e rang dans le classement régional de cette sous-dimension. Pourtant, la région de l'Oriental jouit d'une infrastructure importante et diversifiée comme la station balnéaire « Marchica », le grand port Nador West Med, le parc industriel de Selouane, l'agropole de Berkane, la technopole d'Oujda, le parc agro-industriel de Boughriba et bien d'autres. De ce fait, la région dispose d'importantes potentialités pour réaliser un indice sous-dimensionnel « d'intégration dans le marché du travail » plus élevé.

Quatrième taux d'emploi le plus faible au niveau régional

La région de l'Oriental a enregistré un taux d'emploi de 38.4% en 2018, soit le 4^e taux d'emploi le plus faible au niveau régional après celui des trois régions du Sud : Guelmim-Oued Noun (35.9%), Dakhla-Oued Ed-Dahab (34.6%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (33.9%). Par ailleurs, parmi les sept provinces de la région, « Oujda-Angad » est la plus touchée par le chômage avec un important taux qui s'élève même à 20.5%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 48.8%
National : 52,3%





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 - Intégration dans le marché du travail



L'écart urbain-rural dans la sous-dimension « intégration dans le marché du travail » s'établit à 16.4 points dans la région en faveur du milieu urbain. Cet écart, quoiqu'important, reste inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale de 4.6 points.

La région enregistre le pourcentage de jeunes NEET* et le taux de salariés sans contrat de travail les plus élevés

En milieu urbain comme en milieu rural, le pourcentage des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation dans la région de l'Oriental est le plus élevé au niveau régional. En effet, en 2018 il représente un taux de 29.8% en milieu urbain et de 41.9% en milieu rural. De même, le taux de salariés de la région sans contrat de travail est le plus élevé au niveau régional pour les deux milieux. Sa valeur atteint 65.9% en milieu urbain et 95% en milieu rural.

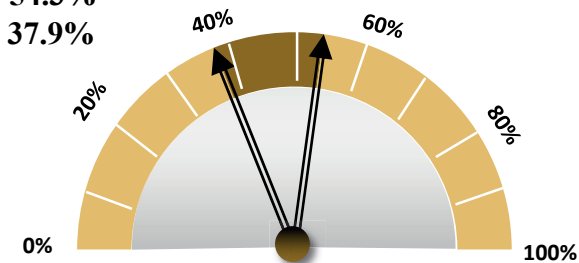
Troisième évolution la plus élevée au niveau régional

Si cinq régions parmi douze ont enregistré une baisse dans l'indice sous-dimensionnel de « l'intégration dans le marché du travail » entre 2015 et 2018, la région de l'Oriental a marqué plutôt une augmentation de 1.4 point contre 0.2 point au niveau national. Celle-ci, quoiqu'insignifiante, représente la troisième évolution la plus élevée au niveau régional.

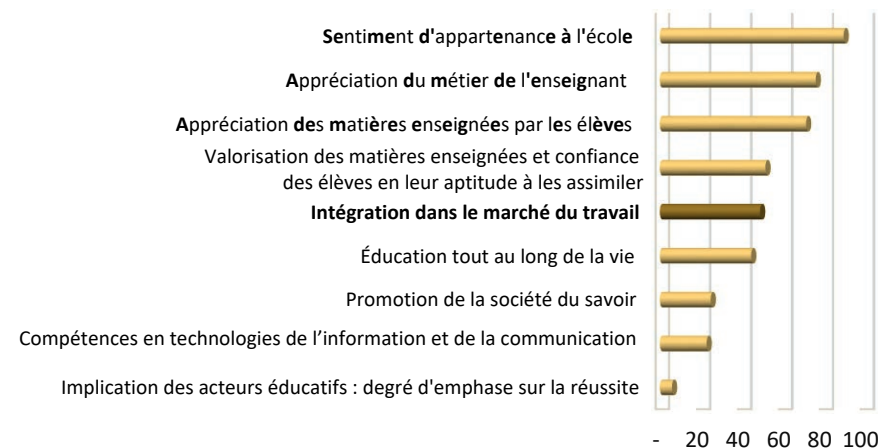
*NEET est un acronyme anglais de « Not in Education, Employment or Training » désignant : « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation ».

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 54.3%
Rural : 37.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

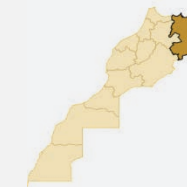




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



« L'éducation tout au long de la vie » : la région de l'Oriental reste mal classée

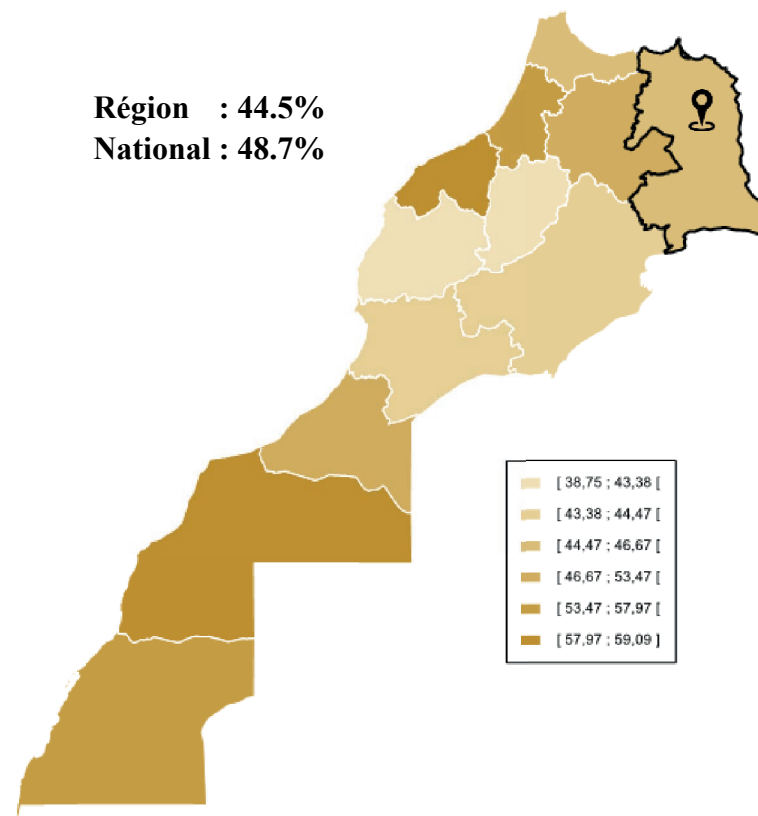
La région de l'Oriental se positionne à la 8^e place du classement régional de « l'éducation tout au long de la vie ». L'indice sous-dimensionnel de la région s'établit à 44.5% en 2018, une valeur qui reste inférieure de 4.2 points à la moyenne nationale. Rappelons que cette sous-dimension mesure les possibilités des personnes de bénéficier à chaque étape de leur vie, d'un apprentissage afin d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réaliser leurs aspirations et contribuer à la construction de leur société.

Un faible accroissement de l'indice sous-dimensionnel

L'indice sous-dimensionnel de « l'éducation tout au long de la vie » a enregistré un faible accroissement pendant la période 2015-2018, il s'agit de la troisième augmentation la plus faible au niveau régional, soit seulement 3.1 points. Les trois indicateurs qui composent l'indice de cette sous-dimension ont enregistré des gains qui demeurent insuffisants (tous occupent le 10^e rang). Ainsi, le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) s'est accru légèrement de 2.5 points, le pourcentage de la population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) s'est hissé de 1.5 point seulement et le nombre moyen d'années d'étude a augmenté de 0.15 point uniquement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 44.5%
National : 48.7%





L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



L'indice sous-dimensionnel de « l'éducation tout au long de la vie » en milieu urbain dépasse largement celui du milieu rural

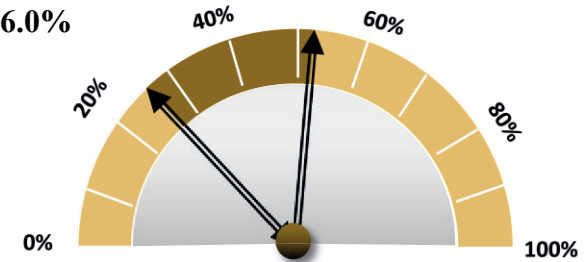
L'indice sous-dimensionnel de « l'éducation tout au long de la vie » enregistre un écart urbain-rural important de l'ordre de 26.8%. En effet, l'indice dans l'urbain (52.8%) est deux fois supérieur à celui observé dans le milieu rural (26%). Ainsi, cet écart inter-milieu est le plus élevé de chacun des neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société ». Soulignons qu'il demeure toutefois inférieur de 7.3 points à celui du niveau national (34.1 points).

Le milieu rural de la province de Figuig enregistre le taux d'alphabétisation le plus faible au niveau provincial

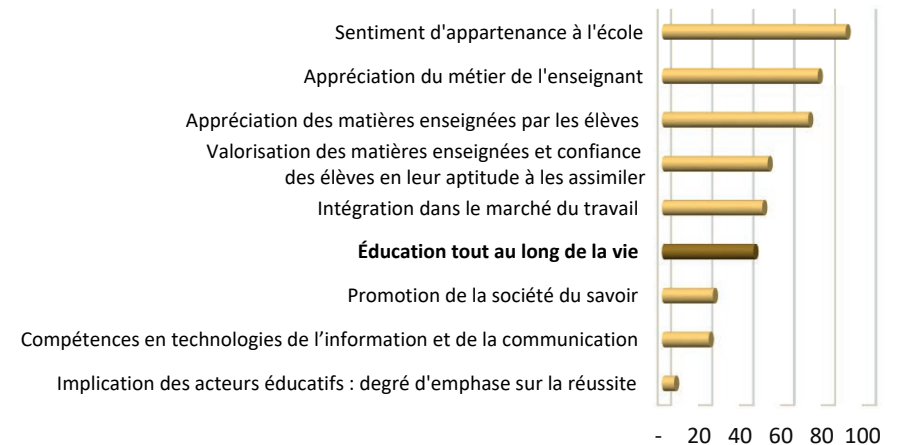
Le milieu rural est le plus pénalisé en ce qui concerne « l'éducation tout au long de la vie ». Ce constat est confirmé pour toutes les provinces et préfectures de la région. Néanmoins, la province de Figuig enregistre spécifiquement un taux d'alphabétisation de 32.7% seulement, soit le taux le plus faible de toutes les provinces rurales marocaines. Par ailleurs, cette province affiche également le deuxième nombre moyen d'années d'étude (15 ans et plus) le plus faible au niveau provincial en milieu rural (2.09) après celui d'Essaouira (2.06). Ce dernier reste inférieur de celui de Chichaoua pour ce même milieu de résidence (2.19).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 52.8%
Rural : 26.0%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

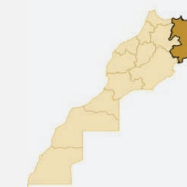




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



Cette sous-dimension donne une indication sur la promotion de la recherche scientifique et de la société du savoir. Elle met en évidence l'importance des publications scientifiques des chercheurs et de thèses soutenues dans la région ainsi que du nombre de brevets et d'inventions déposées par les résidents.

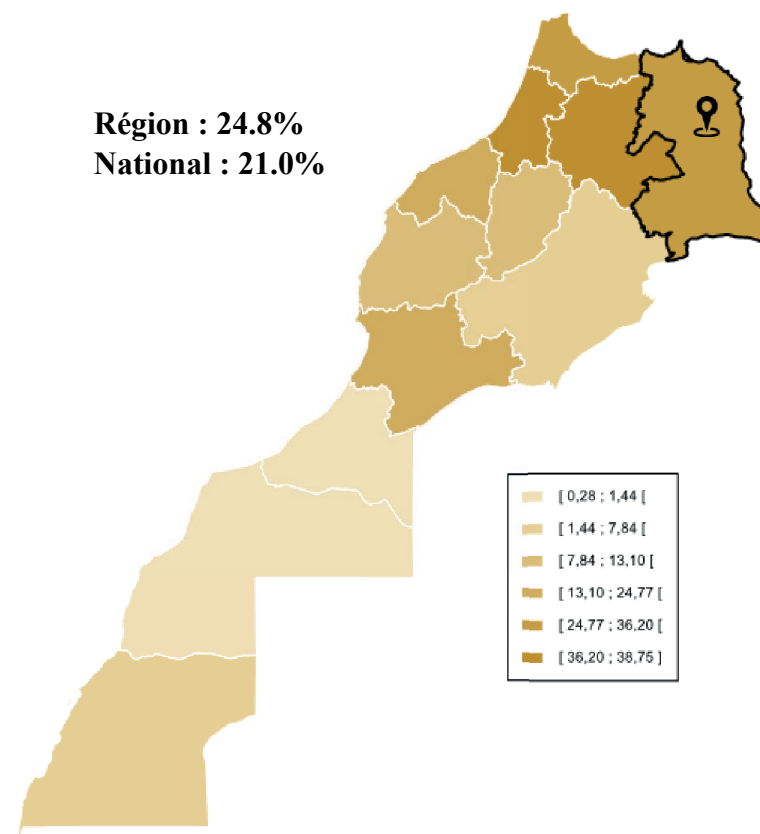
Un bon classement pour la région de l'Oriental

L'indice sous-dimensionnel la région de l'Oriental enregistre une valeur de 24.8% dans la sous-dimension de «la promotion de la société du savoir», soit une différence de 3.8 points par rapport au niveau national (21%). Ainsi, la région de l'Oriental occupe le 4^e rang dans le classement régional après Fès-Meknès (38.7%), Rabat-Salé- Kénitra (36.2%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (26.4%).

Un déclin entre 2015 à 2018 de l'indice sous-dimensionnel

Après avoir occupé le 3^e rang dans le classement régional en 2015 avec une valeur de 25.5%, l'indice sous-dimensionnel a chuté à la 4^e position enregistrant une régression de 0.7 point d'indice durant la période 2015-2018 et cédant ainsi la place à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qui est passée du 5^e au 3^e rang pour la même période. En effet, le nombre de thèses soutenues n'a pas suffisamment augmenté dans la région (seulement 9 thèses de plus) et le nombre de publications par million d'habitants a lui aussi régressé de 2.1%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

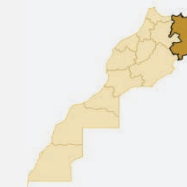




L'ORIENTAL

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



La province d'Oujda s'accapare la quasi-totalité des publications scientifiques

La région de l'Oriental enregistre le 3^e meilleur nombre de publications scientifiques par million d'habitants au Maroc, soit un taux de 10.1%. Il s'agit de 625 publications au total concentrées dans les deux provinces d'Oujda et de Nador. Force est de constater que le nombre de publications dans la province de Nador reste largement très faible par rapport à celui enregistré dans la province d'Oujda. Ce dernier est vingt fois plus élevé de celui de Nador. Ainsi, la sous-dimension « promotion de la société du savoir » est caractérisée par de fortes disparités, que cela soit au niveau régional ou provincial.

Ville	2015	2018
Oujda	574	593
Nador	19	32

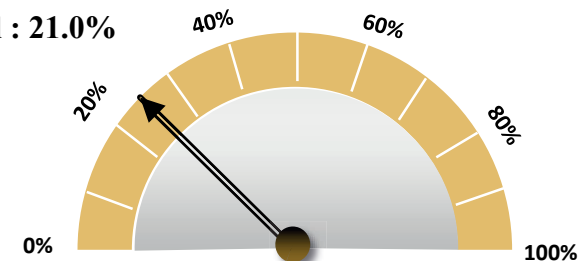
Troisième contribution la plus importante au déficit global de la dimension de la promotion de l'individu et de la société

L'indice sous-dimensionnel de la « promotion de la société de savoir » contribue pour 16.2% au déficit global de la dimension « promotion de l'individu et de la société ». Il s'agit de la 3^e contribution la plus importante après « les compétences en technologies de l'information et de la communication » et « l'emphase sur la réussite ».

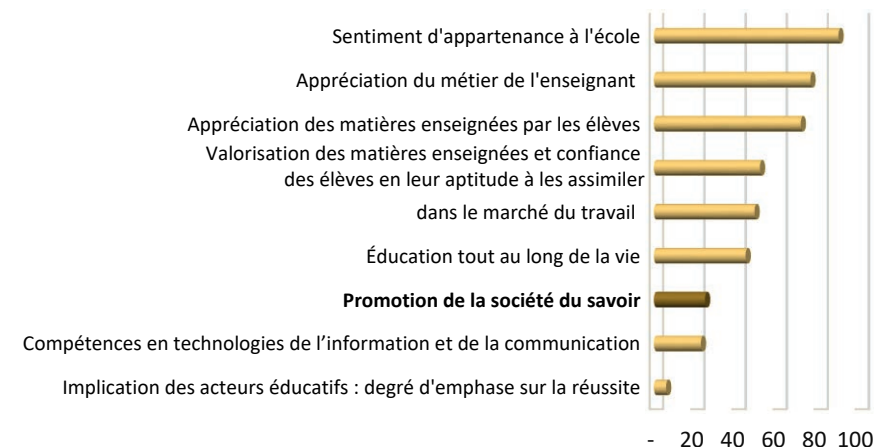
L'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 24.8%

National : 21.0%



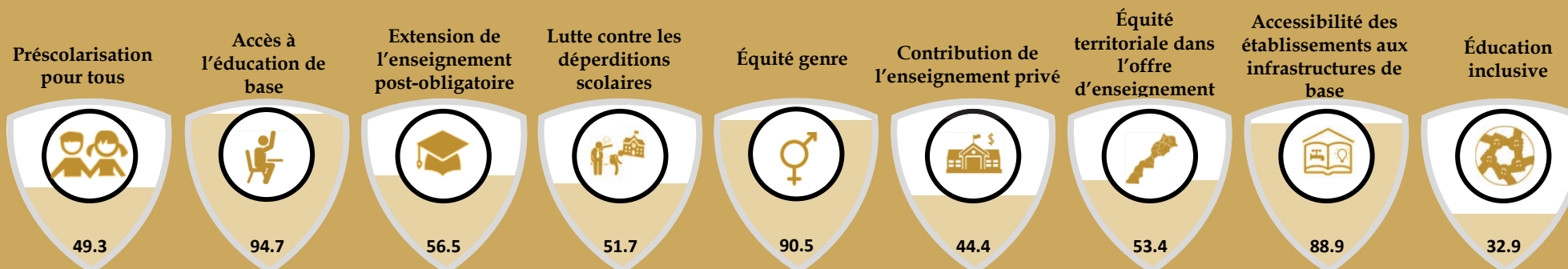
Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



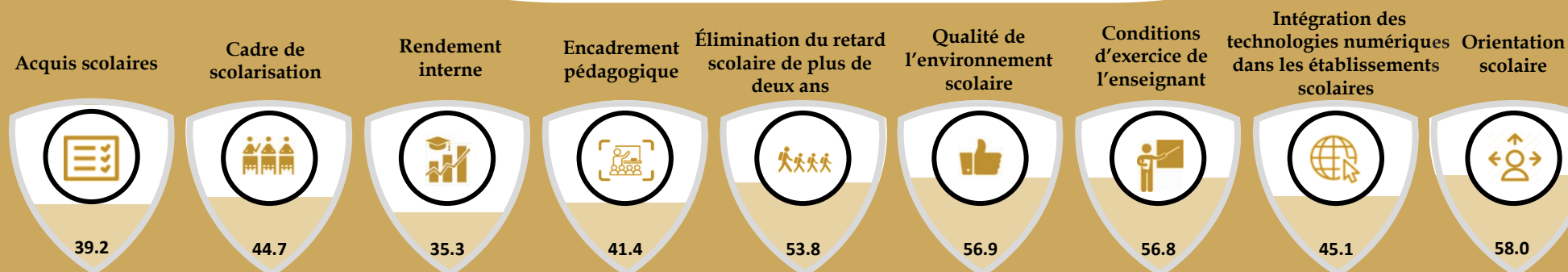


IV - SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉGION EN ÉDUCATION

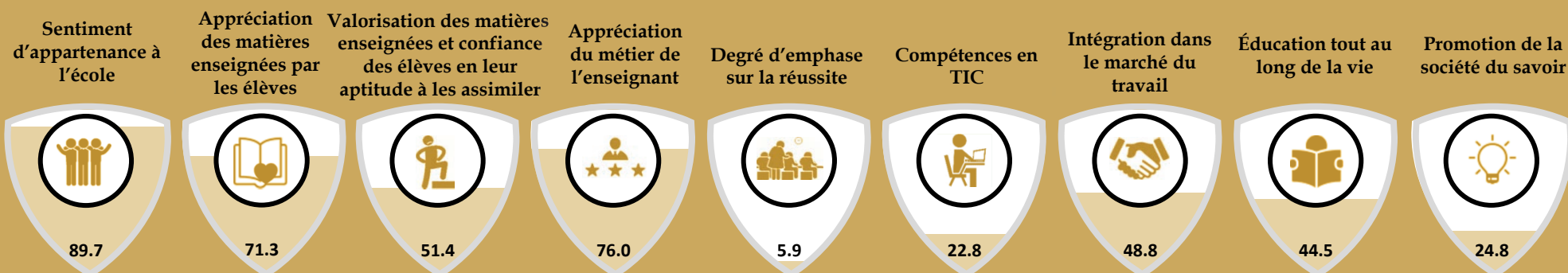
A - Équité et égalité des chances



B - Qualité de l'éducation



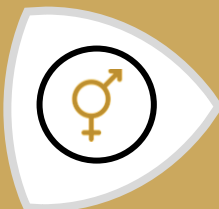
C - Promotion de l'individu et de la société



A - Équité et égalité des chances



Équité Genre



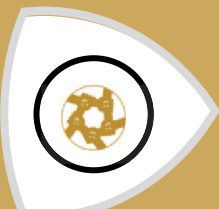
La bonne performance de la région en matière de l'équité genre se manifeste plus particulièrement dans les cycles préscolaire et secondaire qualifiant

4^e

rang dans le classement régional



L'éducation inclusive



L'indice sous-dimensionnel de l'éducation inclusive de l'Oriental affiche la valeur la plus faible aussi bien au niveau régional qu'au niveau de la dimension de l'équité et de l'égalité des chances avec une valeur de de 32.9%

12^e

rang dans le classement régional

B - Qualité de l'éducation



L'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires



La région a marqué la plus grande évolution dans la sous-dimension par rapport aux autres régions, passant de la dernière position en 2015 à la 1^{re} place en 2018

1^{er}

rang dans le classement régional

Acquis scolaires



Avec une valeur d'indice de 39.2%, la région devance le niveau national de 2.8 points (36.4%)

1^{er}

rang dans le classement régional



Rendement interne



L'Oriental a connu une régression de 1.8 points en matière de rendement interne entre 2015 (37.2%) et 2018 (35.3%)

11^e

rang dans le classement régional

C - Promotion de l'individu et de la société



Valorisation et confiance des élèves dans les matières enseignées

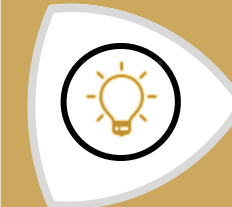


Près de la moitié des élèves de la région de l'Oriental adoptent, de manière globale, une attitude valorisante et confiante à l'égard de l'apprentissage

3^e

rang dans le classement régional

Promotion de la société du savoir



Avec une valeur d'indice de 24.8%, la région se positionne juste derrière Fès-Meknès (38.7%), Rabat-Salé-Kénitra (36.2%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (26.4%)

4^e

rang dans le classement régional



Implication des acteurs éducatifs : Degré d'emphase sur la réussite



Cette sous-dimension représente la première source du déficit de la dimension pour la région de l'Oriental et aussi pour toutes les autres régions

12^e

rang dans le classement régional



V - ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



1. NORMALISATION DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Les indicateurs sur lesquels se fonde le calcul des indices composites sont souvent quantitatifs-objectifs, qualitatifs-objectifs ou qualitatifs-subjectifs⁽¹⁾. Leur standardisation consiste à unifier les unités de leur mesure, en les rapportant à une mesure commune. Autrement, ces indicateurs resteraient incomparables et ne se prêteraient pas à l'agrégation.

Plusieurs méthodes permettent de ramener les indicateurs à des échelles de référence comparables. Il s'agit, entre autres, de la méthode centrée réduite, de la normalisation à des z-scores et de la méthode par la distance à une référence, etc.

Parmi les approches les plus utilisées, il y a la normalisation par la méthode Min-Max, appliquée aussi bien dans le calcul des indicateurs à vocation internationale comme l'indice de développement humain du PNUD ou l'indice de capital humain de la Banque Mondiale, ou à vocation nationale comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle du HCP ou l'indicateur national du développement humain de l'ONDH. Cette méthode permet de centrer l'indice entre les valeurs extrêmes de l'indicateur, en veillant à bien saisir le sens de son maximum et son minimum.

Par définition, les indicateurs ainsi normalisés se situent entre 0 et 1. Contrairement à la méthode centrée réduite, la méthode Min-Max est très sensible aux valeurs extrêmes. Son écriture algébrique se modifie en fonction du type d'indicateur. Pour les indicateurs d'alertes, ceux dont la baisse fait augmenter l'indice composite, la normalisation se fait de la manière suivante :

$$\frac{V_{max} - V_{obs}}{V_{max} - V_{min}}$$

Pour les indices d'abondance ou de prospérité, ceux qui augmentent avec l'indice composite, la normalisation se fait à l'aide de la formule habituelle :

$$\frac{V_{obs} - V_{min}}{V_{max} - V_{min}}$$

1- Ceux quantitatifs-objectifs sont des valeurs directement mesurables (taux spécifique de scolarisation), ceux qualitatifs-objectif ne sont pas directement mesurables mais font appel à des réponses objectivement vérifiables comme la présence ou l'absence d'internet dans la salle de classe, et ceux qualitatifs-subjectifs relèvent de l'opinion, de l'appréciation telle que la satisfaction d'un mécanisme d'appui social ou la confiance dans une institution, ...

2. CALCUL DES INDICES COMPOSITES

À cette étape, on aura converti l'ensemble des indicateurs en indices normalisés. Les indices ainsi obtenus sont utilisés dans la mesure, par dimension, des indices dimensionnels. Pour une dimension donnée, un indice dimensionnel est la moyenne arithmétique des indices normalisés de ses indicateurs élémentaires. L'indice dimensionnel s'écrit en fonction de ses sous indices comme suit :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_sous_dimensionnel}_i$$

Où n est le nombre de sous indices i de la dimension en question. En présence de sous dimensions, ces indices sont dits sous dimensionnels et calculés de la même façon que les indices dimensionnels. Calculée pour chaque dimension, leur moyenne donne les indices dimensionnels.

Les indices dimensionnels i sont calculés pour chacune des dimensions retenues. Leur moyenne arithmétique donne l'indice régional de développement de l'éducation (IRDE) :

$$\text{IRDE} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_dimensionnel}_i$$

Cet indice se situe entre la valeur 0 – très faible développement de l'éducation – et 1 – développement élevé de l'éducation -. Ainsi, les territoires les plus développés en éducation/formation sont ceux qui affichent l'indice régional de développement de l'éducation, le plus élevé. Exprimé en %, l'IRDE renseigne sur le chemin parcouru dans la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Vision stratégique.

3. INDICATEURS DE LA DIMENSION « ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
PRÉSCOLARISATION POUR TOUS	Proportion d'enfants non préscolarisés âgés de 4 à 5 ans	(La population de 4 à 5 ans- Effectif des préscolarisés de 4 à 5 ans) / La population de 4 à 5 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Part des nouveaux inscrits en première année primaire issus du préscolaire	Effectif des nouveaux inscrits en 1re année primaire / Total des élèves en 1re année primaire	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS
	Part des élèves de l'enseignement préscolaire public	Effectif des enfants du préscolaire public / les élèves préscolarisés	33%		
ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE	Taux d'enfants non scolarisés ayant l'âge de 6 à 11 ans	(La population de 6 à 11 ans- Effectif des scolarisés de 6 à 11 ans) / La population de 6 à 11 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 12 à 14	(La population de 12 à 14 ans- Effectif des scolarisés de 12 à 14 ans) / La population de 12 à 14 ans	0%		
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 15 à 17	(La population de 15 à 17 ans- Effectif des scolarisés de 15 à 17) / La population de 15 à 17	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15 à 24 ans	Effectif des stagiaires de la formation professionnelle / Population de 15 à 24 ans	10%	Indicateur de prospérité	FP en chiffres 2015-2016 + FP en Chiffres 2016-2017 + FP en chiffre 2017-2018
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle post-bac	Effectif des techniciens spécialisés / Total des stagiaires en FP	50%	Indicateur de prospérité	
	Taux brut de scolarisation supérieur	Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur / la population de 18 – 22 ans	100%	Indicateur de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur
LUTTE CONTRE LES DÉPERDITIONS SCOLAIRES	Taux d'abandon au primaire	Effectif des abandons/ Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	Massar
	Taux d'abandon au secondaire collégial				
	Taux d'abandon au secondaire qualifiant				
	Taux de redoublement au primaire	Effectif des redoublants / Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
Taux de redoublement au secondaire collégial					
Taux de redoublement au secondaire qualifiant					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ GENRE	Indice de l'équité genre au préscolaire				
	Indice de l'équité genre au primaire				
	Indice de l'équité genre au secondaire collégial				
	Indice de l'équité genre au secondaire qualifiant	Si l'effectif des filles < l'effectif des garçons : (l'effectif des filles / l'effectif des garçons)	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS
	Indice de l'équité genre dans l'enseignement supérieur (Enseignement universitaire et formation des cadres)	Sinon (2 - (l'effectif des filles / l'effectif des garçons))			
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au primaire				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire collégial	Nombre des communes ayant au moins un établissement public ET privé / Nombres des communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire qualifiant				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-ASMMAT				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-BSMMAT	Score du public – score du privé			TIMSS
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-ASSSCI				
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-BSSSCI		0%	Indicateur d'alerte	
	Différence de score entre le privé et le public en lecture : PIRLS-ASRREA	Score du public – score du privé			PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT	Taux de couverture des communes par l'enseignement primaire	Nombre des communes ayant au moins un établissement (public ou privé) / Nombres des communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire collégial				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire qualifiant				
	Taux de couverture territoriale de l'enseignement universitaire et de la formation des cadres				
ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au primaire	Nombre des établissements raccordés au réseau d'eau potable / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	ESISE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au primaire	Nombre des établissements raccordés au réseau de l'électricité / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire	Nombre des établissements raccordés au réseau d'assainissement / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire qualifiant				
	Part des établissements sans mûrs de clôture au primaire	Nombre des établissements sans mûrs de clôture / Nombre total d'établissements (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire collégial					
Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire qualifiant					

2- Le critère de proximité choisi pour l'enseignement supérieur est la présence d'un établissement universitaire ou de la formation des cadres, soit dans la commune elle-même, soit dans l'une des communes adjacentes.

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉDUCATION INCLUSIVE	Taux de non-scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 06 et 11 ans	Effectif des non scolarisés en situation de Handicap de 6 à 11 ans / La population en situation de handicap de 6 à 11 ans			'Rapport détaillé de la deuxième enquête nationale sur le Handicap au Maroc',
	Taux de non-scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 12 et 14 ans	Effectif des non scolarisés en situation de Handicap de 12 à 14 ans / La population en situation de handicap de 12 à 14 ans	0%	Indicateur d'alerte	Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
	Taux de non-scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 15 et 17 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 15 à 17 ans / La population en situation de handicap de 15 à 17 ans			
	Part des établissements du primaire ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				
	Part des établissements du secondaire collégial ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap	Nombre des établissements ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap / Nombre d'établissements (par cycle	100%	Indicateur de prospérité	UNESCO
	Part des établissements du secondaire qualifiant ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				

4. INDICATEURS DE LA DIMENSION « QUALITÉ DE L'ÉDUCATION »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ACQUIS SCOLAIRES	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	100%	Indice de prospérité	TIMSS
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Score moyen des élèves en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Score moyen des élèves en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSMMAT)			
	Score moyen des élèves en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	625	Indice de prospérité	TIMSS
	Score moyen des élèves en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Score moyen des élèves en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
CADRE DE SCOLARISATION	Taille moyenne de la classe au primaire				
	Taille moyenne de la classe au secondaire collégial	Effectif d'élèves / Nombre de classes (par cycle)	10	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant				
	Proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire	Effectif d'élèves scolarisés dans des classes à cours multiples / Nombre total des élèves au primaire	0%	Indicateur d'alerte	Massar
RENDEMENT INTERNE	Taux d'achèvement sans redoublement au primaire		100%	Indice de prospérité	
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire collégial	Produit des taux de promotion	80%	Indice de prospérité	Massar
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire qualifiant		60%	Indice de prospérité	
	Taux de diplomation dans l'enseignement supérieur	Effectif des lauréats / Effectif des nouveaux inscrits	80%	Indice de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ENCADREMENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire		10	Indice de prospérité	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire collégial	Effectif des étudiants / Nombre des enseignants	5	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire qualifiant		5	Indicateur d'alerte	
	Taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur		20	Indicateur d'alerte	Données statistiques de l'enseignement supérieur
ÉLIMINATION DU RETARD SCOLAIRE DE PLUS DE 2 ANS	Proportion des élèves du primaire qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel	Effectif d'élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel / Effectif total d'élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	ESISE
	Proportion des élèves du secondaire collégial qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
	Proportion des élèves du secondaire qualifiant qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : O1 : Très sécuritaire et ordonné O2 : Sécuritaire et ordonné O3 : Moins sécuritaire et ordonné (3*O1+2*O2+1*O3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	4AP des maths – TIMSS (ATDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP des sciences – TIMSS (ATDSOS-S)				
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				PIRLS	
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGSOS-S)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGSOS-L)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs (4AP – TIMSS (ACDGGSB))	Le calcul se base sur les 3 modalités : S1 : A peine quelques problèmes S2 : Problèmes mineurs S3 : Problèmes modérés jusqu'à sévère (3* S1+2* S2+ 1*S3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs				
	2ASC – TIMSS (BCDGGSB)				
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs				PIRLS
	2ASC – PIRLS (ACDGGSB)				
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves	Le calcul se base sur les 3 modalités : V1 : Presque jamais V2 : Presque chaque mois V3 : Presque chaque semaine (3*V1+2*V2+1*V3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
4AP – TIMSS (ASDGDAS)					
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
2ASC – TIMSS (BSDGDAS)				PIRLS	
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
4AP – PIRLS (ASDGDAS)					
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés (3*C1+2*C2+1*C3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	4AP des maths – TIMSS (ATDGCFT-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGCFT-M)				
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
4AP des sciences – TIMSS (ATDGCFT-S)					
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGCFT-S)					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 4AP des maths – TIMSS (ATDGLSN-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés $(3*C1+2*C2+1*C3)$	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 2ASC des maths – TIMSS (BTDGLSN-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 4AP des sciences – TIMSS (ATDGLSN-S)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 2ASC des sciences – TIMSS (BTDGLSN-S)				PIRLS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 4AP de lecture – PIRLS (ATDGLSN-L)				
INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Part des établissements disposant d'un accès internet au primaire Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire collégial Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire qualifiant	Nombre des établissements disposant d'un accès internet / Nombre total des établissements (par cycle)	100%	Indice de prospérité	ESISE
ORIENTATION SCOLAIRE	Proportion d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant	Effectif d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant / Effectif des élèves dans le secondaire qualifiant	80%	Indice de prospérité	L'enseignement supérieur en chiffres La formation des cadres en chiffres Maroc universitaire
	Proportion des étudiants scientifiques ou techniques dans l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et la formation des cadres)	Effectif des étudiants scientifiques ou techniques / Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	50%		

5. INDICATEURS DE LA DIMENSION « PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉCOLE	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en math-TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités A1: Grand sentiment d'appartenance, A2: Moyen sentiment d'appartenance A3: Faible sentiment d'appartenance. (3*A1+2*A2+1*A3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 2ASC en math-TIMSS(BSDGSSB)				
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en lecture-PIRLS(ASDGSSB)				
APPRÉCIATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	Degré d'appréciation des élèves des maths 4AP en math- TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités L1: Une très grande appréciation de la matière L2: Une moyenne appréciation de la matière L3: Aucune appréciation de la matière (3*L1+2*L2+1*L3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré d'appréciation des élèves des maths 2ASC en math-TIMSS(BSDGSLM)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Science 4AP en science- TIMSS(ASDGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Science 2ASC en science-TIMSS(BSDGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Physique 2ASC en physique-TIMSS(BSDGSLP)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Chimie 2ASC en chimie-TIMSS(BSDGSLC)				
	Degré d'appréciation des élèves de la science de la terre 2ASC en science de la terre-TIMSS(BSBGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Biologie 2ASC en biologie-TIMSS(BSDGSLB)				
	Degré d'appréciation des élèves de la lecture 4AP en lecture- TIMSS(ASDGSLR)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
VALORISATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONFIANCE DES ÉLÈVES EN LEUR APTITUDE À LES ASSIMILER	Degré de valorisation des élèves en maths	Le calcul se base sur les trois modalités			
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSVM)	V1 : Très grande valorisation de la matière			
	Degré de valorisation des élèves en sciences	V2: Valorisation de la matière			
	2ASC en sciences-TIMSS(BSDGSVS)	V3: Aucune valorisation			
	Degré de confiance en soi des élèves en maths	(3*V1+2*V2+1*V3)			
	4AP en maths- TIMSS(ASDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	4AP en sciences- TIMSS(ASDGSCS)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	2ASC en sciences- TIMSS(BSDGSCS)				
	Degré de confiance en soi des élèves en Biologie				
	2ASC en Biologie- TIMSS(BSDGSCB)				
Degré de confiance en soi des élèves en physique					
2ASC en physique- TIMSS(BSDGSCP)					
Degré de confiance en soi des élèves en Chimie					
2ASC en Chimie - TIMSS(BSDGSCC)					
Degré de confiance en soi des élèves en Science de la terre 2ASC en Science de la terre-TIMSS(BSDGSCE)					
Degré de confiance en soi des élèves dans la lecture					
4AP en lecture- PIRLS(ASDGSCR)					

TIMSS

3

Indicateur de prospérité

PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
APPRÉCIATION DU MÉTIER DE L'ENSEIGNANT	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en maths- TIMSS(ATDGTJS)	Le calcul se base sur les trois modalités S1 : Très grande appréciation du métier de l'enseignant S2 : Appréciation du métier de l'enseignant S3 : Légère appréciation du métier de l'enseignant (3*S1+2*S2+1*S3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en maths-TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en sciences- TIMSS(ATDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en sciences- TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en lecture- PIRLS(ATDGTJS)					PIRLS
IMPLICATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS : DEGRÉ D'EMPHASE SUR LA RÉUSSITE	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite 4AP en maths- TIMSS(ATDGEAS)	Le calcul se base sur les trois modalités E1 : Très grande implication des acteurs éducatifs E2 : Grande implication des acteurs éducatifs E3: Moyenne implication des acteurs éducatifs (3*E1+2*E2+1*E3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite 2ASC en maths-TIMSS(BTDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite 4AP en sciences- TIMSS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite 2ASC en sciences-TIMSS(BTDGEAS)					PIRLS
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite 4AP en lecture- PIRLS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite 2ASC en maths-TIMSS(ACDGEAS)					TIMSS
	Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite 2ASC en maths TIMSS(BCDGEAS)					PIRLS
	Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite 4AP en lecture- PIRLS(ACDGEAS)					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
COMPÉTENCES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier (%)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	Enquête sur l'accès et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par les individus et les ménages
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier/coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier-coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou des feuilles de calcul	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou feuilles de calcul au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
INTÉGRATION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	% des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)	Effectif des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) / la population des jeunes (15-24 ans)	0%	Indicateur d'alerte	
	Taux d'activité	Effectif d'actifs (actifs occupés et chômeurs) / la population totale de 15 ans et plus	80%	Indicateur de prospérité	
	Taux d'emploi	La population active occupée / la population active	100%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
	% d'emplois rémunérés	La population active occupée et rémunérée / la population active occupée	100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de salariat	Effectif des salariés / la population active occupée	80%	Indicateur de prospérité	
	% de salariés marocains sans contrat de travail	Effectif des salariés sans contrat de travail / effectif des salariés	100%	Indicateur de prospérité	
EDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Nombre moyen d'années d'études	Nombre moyen d'années d'études de la population (15 ans et plus)	15	Indicateur de prospérité	Estimation de l'INE
	Taux d'alphabétisation des adultes (15 et plus)	Effectif de personnes alphabétisées (15 ans et plus) / la population totale (15 ans et plus)	100%	Indicateur de prospérité	
	% de la population ayant un niveau supérieur (25 et plus)	La population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) / la population (25 ans et plus)	25%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR	Nombre de publications indexées (Web of Science) par million d'habitants	Nombre de publications indexées (Web of Science) / (population / 1000 000)	1085*	Indicateur de prospérité	
	Nombre de brevets de résidents par million d'habitants	Nombre de brevets de résidents / (population / 1000 000)	195*	Indicateur de prospérité	Département de l'enseignement supérieur auprès du MENFPESRS
	Effectif des diplômés en doctorat rapporté aux diplômés de l'enseignement supérieur	Nombre de thèses soutenues par an / Total des diplômés de l'enseignement supérieur	2,83*	Indicateur de prospérité	

* Concernant la sous-dimension « Promotion de la société du savoir », le choix des valeurs cibles, à l'horizon 2030, est basé sur la moyenne des réalisations des pays de l'Union Européenne en 2015. Sources : World Bank and World Intellectual Property Organization (WIPO), WIPO Patent Report pour les brevets, World Population Prospects pour la population totale, EUROSTAT pour les données des diplômés en doctorat ou équivalent (CITE-8) et les diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8) et l'UNESCO pour les publications/million d'habitants.



Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Sous la direction de Rahma Bourqia, Cadre de Performance Régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique à l'horizon 2030, Région : l'Oriental

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Le présent document fait partie d'une collection de dix cadres de performance régionaux couvrant la période 2015-2018

Rabat 2020